



RAPPORT FINANCIER

ÉDITION 2019



LE MOT DES TRÉSORIERES

On peut considérer que 2019 appartient au monde d'avant, avant COVID. Il n'en demeure pas moins que le rapport financier offre une lecture de l'état de notre association dont nous devons nous saisir pour envisager un avenir riche d'incertitudes mais aussi pour porter davantage encore la justice sociale et la solidarité.

En 2019 l'activité ressort à plus de 103 M€. Le résultat excédentaire de 1,5 M€ et la croissance de 4,3% confirment la dynamique des années précédentes. Pourtant, cette année est singulière pour les opérations internationales.

2019 s'inscrit dans une période d'ajustement de Médecins du Monde-France alors même que de nombreuses crises persistent sans qu'aucune ne soit jugée suffisamment insupportable par les gouvernements ou instances internationales pour motiver des financements à la hauteur des besoins. La bonne gestion de l'association nous permet de maîtriser les conséquences de cette période d'ajustement. Nous concernant, nous devons faire des choix. Pour continuer à répondre au projet associatif, nous avons élaboré une stratégie et mis en œuvre des choix politiques dont nous constatons les effets dans ce rapport.

Nos missions sociales sont à un niveau élevé- et toujours en progression- avec 83,5% du total des emplois de notre Compte d'Emploi des Ressources. Association de solidarité internationale, nos programmes se déploient dans 34 pays dont la France. Pour 2019, la répartition France- International est superposable à celle de l'année précédente.

En France dans un contexte marqué par la violence sociale, le recul dans l'accès aux droits et de refus d'accueil des exilés, les activités ont légèrement augmenté.

A l'international nos activités progressent à travers le soutien apporté à nos partenaires et à nos collègues du réseau qui nous permet d'être encore présents dans des zones difficiles d'accès et où les besoins sont prégnants, comme en Syrie par exemple.

Nos liens financiers avec les membres du réseau international de MDM sont essentiels et ne sont pas à sens unique puisque grâce au réseau nous accédons à 24 M€ de produits en 2019 .

Notre indépendance politique est adossée à un modèle de financement équilibré où la générosité du public est le principal bailleur avec plus de 45 millions d'euros. Cette générosité du public est une des traductions de l'engagement de la société civile à nos côtés au même titre que les salariés ou les bénévoles. Nous devons en prendre soin. La collecte grand public en France a légèrement augmenté dans un contexte 2019 particulièrement défavorable : nous saluons la confiance qui nous est accordée, sans relâche, la militance se décline aussi chez les donateurs.

La diversification des bailleurs publics et privés est un enjeu constant tout comme le financement des frais de fonctionnement ainsi que leur maîtrise.

2019 a vu la création d'un comité d'audit, constitué de 4 bénévoles, et d'un service d'audit interne. Ces 2 entités viennent compléter les outils de pilotage de l'association qui ont été renforcés ces dernières années.

Et pour l'avenir

Le budget prévisionnel 2020 présenté a été construit avant la propagation du COVID, nous avons adopté un budget dédié au développement de nos programmes. Ce budget sera révisé, comme c'est la règle chaque année, mais pour 2020 il s'agira de prendre en compte encore plus l'imprévisible.

Dès maintenant, nous anticipons des conséquences de l'épidémie sur la gestion financière et politique de MdM. Les mois qui viennent vont tester nos aptitudes à les calibrer. Cette épidémie vient éprouver notre pilotage de l'association, notre souplesse, notre réactivité ainsi que notre solidité.

Pour autant les enjeux identifiés dans le temps d'avant COVID restent de mise :

- Développer des programmes à l'international
- Renforcer la diversité de bailleurs et mieux faire financer nos couts fixes par ces mêmes bailleurs
- Consolider et développer le socle fort de la générosité du public
- Se doter d'outils de pilotage plus adaptés à notre organisation et son volume opérationnel
- Prioriser et arbitrer, accepter parfois de renoncer mais toujours agir.

MdM est une association dont la gestion financière à la fois rigoureuse et flexible depuis plusieurs années est un atout précieux pour les temps à venir.

Les chiffres offrent une image de nos forces et de nos faiblesses. Ils sont une illustration de l'engagement de l'ensemble de ses acteurs- usagers, bénévoles, donateurs, partenaires, membres du réseau, salariés - à refuser la fatalité de l'injustice.

Nous sommes prêts pour continuer à agir !

Florence Rigal

Sophie Alary

SOMMAIRE

Partie 1 :

Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2019

- **Rapport du commissaire aux comptes**
- **Bilan 2019**
- **Compte de résultat 2019**
- **Annexe**
- **Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public**

Partie 2 :

L'analyse des comptes 2019

Partie 3 :

Le rapport spécial sur les conventions réglementées

Partie 4 :

Le budget pour l'exercice 2020

Partie 1

Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2019

MEDECINS DU MONDE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989

62 rue Marcadet

75882 PARIS CEDEX 18

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

MEDECINS DU MONDE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989

62 rue Marcadet

75882 PARIS CEDEX 18

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de l'association MÉDECINS DU MONDE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MÉDECINS DU MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 20 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 20 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 juillet 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Zahri".

Djamel ZAHRI

BILAN 2019

ACTIF (en €)	BRUT	AMORT	NET 2019	Net 2018	PASSIF (en €)	2019	2018
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds statutaire	15 245	15 245
Concessions, brevets,...	1 199 216	1 061 906	137 311	130 986	Libéralités ayant caractères d'apport		
Avance et Acompte	40 051		40 051	0	Réserve générale intervention	17 706 312	17 667 953
Immobilisations corporelles					Réserve pour projets associatifs	765 914	432 615
Terrain	1 206 101		1 206 101	1 206 101	Report à nouveau		
Constructions et agencements	7 628 444	5 983 975	1 644 468	1 749 002	Sub. d'investis./biens renouvelables	24 745	24 745
Autres immobilisations	5 518 355	4 838 506	679 849	693 238	Sub. d'investissement		
Immobilisation en cours			0	0	Excédent affecté aux investissements		
Immobilisations financières					Sous total	18 512 216	18 140 558
Autres titres immobilisés	20 962		20 962	20 962	(-) DEFICIT ou (+) EXCEDENT	1 508 698	371 658
Prêts	868 628		868 628	800 460	TOTAL I	20 020 913	18 512 216
Autres immob.financières	736 441		736 441	790 303	PROV. RISQUES ET CHARGES	2 654 188	2 989 354
TOTAL I	17 218 198	11 884 387	5 333 811	5 391 052	FONDS DEEDIES	139 546	119 780
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stock Méd. & Mat. Médic.	280 881		280 881	305 221	Empr. Dettes auprès Ets de crédit (1)	203 333	85 717
Autres créances	41 281 556	5 743	41 275 813	55 550 490	Dettes fournisseurs et Cpts rattachés	3 520 587	3 631 749
Valeurs mob. Placement	0		0	0	Dettes fiscales et sociales	5 207 694	4 953 770
Disponibilités	33 873 982		33 873 982	27 872 210	Dettes sur immob./comptes rattachés	53 328	57 342
COMPTES REGULARISATION					Autres dettes	19 079 548	10 050 077
Charges constatées d'avance	14 161 462		14 161 462	5 070 770	COMPTES REGULARISATION		
TOTAL II	89 597 881	5 743	89 592 138	88 798 691	Produits constatés d'avance	44 046 811	53 789 738
Charg.répartir S/Plus Ex.					TOTAL II	72 111 302	72 568 393
TOTAL III	0	0	0	0	Ecarts Conversion Passif		
Ecarts Conversion Actif					TOTAL III	0	0
TOTAL IV	0	0	0	0	TOTAL PASSIF	94 925 949	94 189 743
TOTAL ACTIF	106 816 079	11 890 130	94 925 949	94 189 743			

gagements reçus, legs nets à réaliser : 6 490 304 €

(1) Concours bancaires courants et soldes créditeurs de

COMPTE DE RESULTAT 2019

(en euros)

Produits d'exploitation	Au 31/12/19	Au 31/12/18
Subventions publiques	52 859 722	46 103 663
Subventions privées	3 716 302	3 096 584
Subventions réseau (issues de la collecte grand public)	1 488 898	2 472 302
Subventions réseau (non issues de la collecte grand public)	44 673	
Dons manuels	39 274 708	38 810 049
Legs & autres libéralités	3 843 924	5 244 240
Mécénat	0	0
Cotisations	41 159	41 910
Parrainage	18 285	9 625
Produits manifestations	15 037	4 840
Autres produits	452 451	307 600
Transf. charges d'expl. & reprise/provision	1 326 129	1 603 852
TOTAL I Produits d'exploitation	103 081 287	97 694 664
Charges d'exploitation	au 31/12/19	au 31/12/18
Achats mat.ières et autres approv.	7 723 268	9 385 809
Variation stock médical & mat.Médical	24 465	29 602
Autres achats & charges externes	28 163 600	29 900 337
Impôts, taxes & versements assimilés	3 203 587	3 090 820
Salaires et traitements	32 724 039	34 348 754
Charges sociales	8 298 932	8 972 756
Dotations aux amortissements		
Sur immobilisations	515 179	614 228
Sur charges à répartir		
Dotations aux Provisions	1 627 317	1 477 257
Subventions accordées par l'Association	19 617 092	8 665 024
Autres charges	387 496	603 950
TOTAL II : Charges d'exploitation	102 284 974	97 088 535
1- Résultat courant non financier (TOTAL I) - (TOTAL II)	796 313	606 130
Produits financiers	au 31/12/19	au 31/12/18
Autres valeurs mob.et créances actif immobilisé		0
Autres intérêts et produits assimilés	41 547	32 068
Différence positive de change	904 556	1 025 818
Produits nets sur cessions val.Mob. Placement		
Reprise sur provisions	795 562	348 972
TOTAL III : Produits financiers	1 741 665	1 406 858
Charges financières	au 31/12/19	au 31/12/18
Dotations aux Amortissements et Provisions	156 403	795 562
Intérêts et charges assimilées	595	651
Différence négative de change	800 601	1 195 346
Charges nettes sur cessions val. Mob. Placement		
TOTAL IV : Charges financières	957 600	1 991 559
2 - Résultat Financier (TOTAL III) - (TOTAL IV)	784 065	-584 701
Produits exceptionnels	Au 31/12/19	Au 31/12/18
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital	5 474	5 133
Reprise sur provision		
TOTAL V : Produits exceptionnels	5 474	5 133
Charges exceptionnelles	au 31/12/19	au 31/12/18
Sur opération de gestion	37 496	37 374
Sur opération en capital	7 958	1 373
Dotations aux amortissements et Provisions		0
TOTAL VI : Charges exceptionnelles	45 454	38 747
3 - Résultat exceptionnel (TOTAL V) - (TOTAL VI)	-39 980	-33 614
TOTAL VII : Impôts sur les bénéfices	11 934	10 807
TOTAL VIII : Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	119 780	486 544
TOTAL IX : Engagements à réaliser sur ressources affectées	139 546	91 893
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	104 948 206	99 593 199
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	103 439 508	99 221 541
(-) DEFICIT ou (+) EXCEDENT de l'exercice	1 508 698	371 658
Contributions volontaires en nature	5 503 081	6 744 156

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

1. **FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**
2. **CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION, D'EVALUATION OU DE COMPTABILISATION**
3. **PROJETS ASSOCIATIFS**
4. **REGLES ET METHODES COMPTABLES**
 - 4.1 Référentiel comptable
 - 4.2 Immobilisations et amortissements
 - 4.3 Stocks et dépréciation des stocks
 - 4.4 Créances
 - 4.5 Dettes
 - 4.6 Placements de trésorerie
 - 4.7 Comptes bancaires et caisses en devises
 - 4.8 Subventions, opérations internationales
 - 4.9 Subventions d'exploitation et d'investissement, opérations France
 - 4.10 Fonds dédiés sur subventions, dons et legs affectés
 - 4.11 Financements obtenus pour le compte du réseau
 - 4.12 Projets associatifs
 - 4.13 Provision pour risques et charges
 - 4.14 Legs et autres libéralités
 - 4.15 Contributions en nature
 - 4.16 Autres informations
5. **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**
 - 5.1 Tableau de mouvement des immobilisations
 - 5.2 Tableau des amortissements
 - 5.3 Tableau des valeurs nettes comptables
6. **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**
7. **STOCKS**
8. **ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**
9. **PRODUITS À RECEVOIR**
10. **DISPONIBILITES**
 - 10.1 Placements
 - 10.2 Banques et caisses
11. **CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**
12. **FONDS PROPRES**
13. **TABLEAU DES PROVISIONS**
14. **FONDS DEDIES**
15. **ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**
16. **TABLEAU DE SUIVI DE LEGS ET DONATIONS EN COURS DE REALISATION**
17. **CHARGES A PAYER**
18. **PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**
19. **ENGAGEMENTS HORS BILAN**
 - 19.1 Engagements reçus
 - 19.2 Engagements donnés
20. **INFORMATIONS LIEES AU PERSONNEL**
21. **DETAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION**
22. **COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)**
 - 22.1 Les emplois
 - 22.2 Les ressources
 - 22.3 Immobilisations financières par la générosité du public
 - 22.4 Affectation des ressources issues de la générosité du public
 - 22.5 Ressources en nature

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 Mai 2020.

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En 2019, l'activité progresse de 4,3% et le résultat est excédentaire de +1,5M€.

L'année se solde en effet par un résultat d'exploitation positif (0,80M€), en amélioration par rapport à l'année précédente (+0,19M€) et par un résultat financier favorable (+0,78M€ en 2019 contre -0,58M€ en 2018).

La recherche par Médecins du Monde-France (MdM-France) de financements au profit du réseau international se développe.

Le réseau international Médecins du Monde comprend actuellement 16 membres répartis en Europe, en Amérique et en Asie.

Depuis plusieurs années, le réseau international contribue largement au financement des projets de MdM-France (24,3M€ de produits en 2019), et depuis 2018 MdM-France finance des opérations menées par certains de ses membres. Ces financements sont en forte progression en 2019 (+11M) et ont été utilisés par MdM-Turquie (opérations en Turquie et en Syrie) et MdM-Belgique (opérations en RDC).

Ils impactent significativement notre bilan (augmentation des autres dettes et des charges constatées d'avance) et notre compte de résultat (progression des subventions bailleurs, en produits, et des subventions accordées, en charges).

Les actions réalisées directement en France et à l'étranger par Médecins du Monde-France diminuent en 2019.

Trois points sont notamment à souligner :

- L'année a été marquée par la réflexion menée tout à la fois sur les opérations en France (avec l'élaboration de la stratégie nationale France) et sur les opérations à l'étranger, avec l'établissement de la trajectoire opérationnelle à moyen terme.

La clarification effectuée permettra de développer de nouveaux programmes à partir de 2020.

MdM-France poursuit sa stratégie qui consiste à réduire le nombre de zones d'intervention pour renforcer nos activités dans un nombre plus restreint de pays pour un impact plus important de nos actions, et quand cela est possible MdM-France favorise le transfert des activités à d'autres membres du réseau.

- L'association a dû s'adapter à l'évolution du contexte syrien : transfert des activités au Nord-Ouest de la Syrie à MdM-Turquie, accès difficile au sud de la Syrie, fermeture du pôle à Amman.
- La mission Adoption s'est terminée au cours de l'exercice après près de 30 ans d'existence et plus de 4.000 enfants adoptés. Tous les dossiers en cours ont été repris par d'autres organismes autorisés pour l'adoption.

Le résultat financier progresse fortement, du fait de taux de change plus favorables et d'une exposition de change plus réduite que les années précédentes (plusieurs contrats bailleurs pluriannuels en devises se sont achevés fin 2019).

Par ailleurs, l'association a poursuivi la mise en œuvre du plan de transformation entamé en 2017.

Celui-ci s'est notamment traduit cette année par l'adoption des nouveaux statuts par l'AG en mai 2019 et leur publication au Journal Officiel en décembre 2019, et la création d'un comité d'audit composé à la fois de membres du conseil d'administration et de deux personnalités qualifiées extérieures et d'un service d'audit interne.

Enfin, Dr Florence Rigal et Sophie Alary ont été respectivement nommées **Trésorière et Trésorière Adjointe** de Médecins du Monde-France.

Modification du périmètre des missions en 2019 :

➤ Ouvertures ou réorientations de pays ou de programmes :

- France : PASS de ville à Marseille
- Afrique : RDC Tanganyika
- Moyen-Orient : Syrie, Turquie

➤ Fermetures ou transferts de pays ou de programmes :

- France : ----
- Afrique : Somalie
- Europe : Serbie, projet Migrants en Bulgarie
- Moyen-Orient : Turquie, Nord-Ouest Syrie
- Amérique latine : Haïti, Venezuela
- Asie : Vietnam

2. CHANGEMENT DE PRESENTATION, D'EVALUATION OU DE MODE DE COMPTABILISATION

N/A

3. PROJETS ASSOCIATIFS

Les Assemblées Générales tenues en 2016, 2018 et 2019 ont voté la constitution de deux réserves pour projets associatifs spécifiques destinées à :

- adapter les locaux utilisés en France (cette réserve a été totalement utilisée à fin 2016, mais s'agissant d'investissements, les amortissements courent jusqu'en 2026)
- financer les investissements liés au plan de transformation de MdM-France (notamment ceux liés à la transformation de notre système d'information).

Conformément au plan comptable des associations, l'imputation sur les réserves des dépenses liées aux projets associatifs est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les charges constatées en 2019 au titre du projet associatif « Adaptation des locaux », qui sont incluses dans l'excédent de 1.508.698€, s'élèvent globalement à 11.936 euros.

Si l'Assemblée Générale 2020 approuve ces dépenses et leur imputation à la réserve « Adaptation des locaux », le résultat de l'exercice qui sera à affecter, retraité du coût de ces dépenses, s'élèvera à 1.520.634€ au lieu de 1.508.698€ (+11.936€).

Nota bene : L'Assemblée Générale ayant décidé de n'affecter à la réserve de financement du plan de transformation que les seules dépenses d'investissement liées à ce projet et aucun investissement n'ayant été constaté en 2019, aucune charge n'est à imputer à cette réserve au titre de l'exercice.

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Les comptes sont établis en euros.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan est de 94.925.949 euros et le compte de résultat, présenté sous forme de tableau, dégage un excédent de 1.508.698 euros (avant imputation au compte de réserve pour projets associatifs des charges y afférentes).

4.1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes ont été établis :

- dans le respect des conventions comptables de base et notamment des principes suivants :
 - Principe de prudence
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
 - Continuité d'exploitation
 - Non compensation
 - Indépendance des exercices
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment les règlements suivants :
 - CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation
 - ANC 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général,
 - CRC 2008-12 relatif à l'établissement du Compte d'Emploi annuel des Ressources des associations et fondations.

4.2. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations de l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs.

Immobilisations décomposables :

La seule immobilisation décomposable identifiée est le bâtiment hébergeant le siège de l'association, à Paris.

Elle est analysée comme suit :

	Valeur nette au 31/12/19 (en euros)	Durée d'amortissement
Terrain	1 206 101	
Construction hors agencements	1 352 670	20 ans
Total	2 558 771	

Immobilisations en cours :

NEANT.

Amortissements :

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée d'utilité, inchangée par rapport à l'exercice précédent et détaillée ci-après.

La dotation aux amortissements de l'exercice est comptabilisée dans le poste Dotation aux amortissements sur immobilisations.

Les modes d'amortissement pratiqués sur l'exercice sont les suivants :

Logiciels	Linéaire, 1 an à 3 ans
Logiciels développés en sous-traitance	Linéaire, 3 ans
Construction	Linéaire, 20 ans
Agencements, installations	Linéaire, 6 ans et 10 ans
Matériel transport Siège	Linéaire, 3 ans et 4 ans
Matériel transport missions	Linéaire, 2 ans et 3 ans
Matériel informatique	Linéaire, 3 ans
Matériel informatique, missions étranger	Linéaire, 2 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire, 6 ans
Matériel médical	Linéaire, 6 ans
Matériel communication	Linéaire, 6 ans

Amortissement du siège de l'association

La base amortissable d'un actif est sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle que l'association obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle lorsque la durée d'utilisation du bien est nettement inférieure à sa durée probable de vie.

Le siège de l'association est une immobilisation décomposable dont la durée d'utilisation a été fixée à 20 années alors que sa durée de vie probable est nettement supérieure.

La valeur nette comptable de notre bâtiment Marcadet au 31/12/2019 s'élève à 1,35M€ pour la construction et 1,21M€ pour le terrain qui n'est pas amortissable.

Dans le cadre d'étude portant sur le déménagement éventuel du siège social, plusieurs propositions d'achats faites par des tiers ont valorisé l'immeuble à un montant nettement supérieur à 20M€ (la dernière proposition date de 2020).

La valeur nette comptable étant clairement plus faible que sa valeur résiduelle, aucune dotation aux amortissements n'a été comptabilisée depuis le 31/12/2004.

Immobilisations financières :

Titres immobilisés : il s'agit de titres de placement dont la durée de détention est supérieure à 1 an. Leur montant s'élève à 0,02M€ au 31/12/2019.

Prêts : Médecins du Monde se libère de son obligation de participation à l'effort de construction en versant sa contribution à des organismes collecteurs agréés sous forme de prêts sans intérêts, d'une durée de 20 ans. Leur montant s'élève à 0,87M€ au 31/12/2019.

Autres immobilisations financières : Ce poste correspond aux avances, dépôts et cautionnements versés à des tiers en France et à l'International. Son montant s'élève à 0,74M€ au 31/12/2019.

Provisions pour dépréciation sur immobilisations :

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur les immobilisations au 31/12/2019.

4.3. STOCKS ET DEPRECIATION DES STOCKS

Les stocks sont essentiellement composés de matériel médical et chirurgical, de médicaments, de kits d'urgence et de matériel de communication.

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont valorisés selon la méthode du coût « premier entré, premier sorti » (FIFO).

Une dépréciation est constatée si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'entrée à la clôture de l'exercice.

4.4. CREANCES

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Les créances en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la créance. Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.

Les pertes latentes au 31 décembre, résultant de la différence entre le cours InforEuro ayant servi à l'enregistrement de la créance et le cours de la devise au 31/12/2019, entraînent la constitution d'une provision pour perte de change.

4.5. DETTES

Elles sont valorisées à leur valeur nominale.

Les dettes fournisseurs en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la dette. Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.

Les pertes latentes au 31 décembre, la différence entre le cours InforEuro et le cours de clôture au 31/12/2019 entraînent la constitution d'une provision pour perte de change.

4.6. PLACEMENTS DE TRESORERIE

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode FIFO.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Les placements rémunérés par des intérêts (comptes à terme ou comptes sur livrets) sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les intérêts courus sont comptabilisés.

4.7. COMPTES BANCAIRES ET CAISSES EN DEVICES

Les comptes bancaires et caisses en devises figurant au bilan sont convertis en euros au cours du 31 décembre aux cours donnés par la Banque de France.

4.8. SUBVENTIONS - OPERATIONS INTERNATIONALES

a. À la signature de la convention avec le bailleur (public ou privé), le montant de la subvention contractuelle est comptabilisé dans le compte du tiers bailleur, inclus dans la rubrique « autres créances » du bilan.

b. À la clôture de l'exercice, l'association détermine l'état d'avancement du projet financé, en comparant les dépenses effectivement réalisées à celles prévues dans la convention de financement, et donc le montant de la subvention à reconnaître dans les comptes de l'exercice. Il est tenu compte le cas échéant des frais administratifs prévus par les conventions.

c. La différence entre la subvention globale accordée et la quote-part enregistrée en produits figure en produits constatés d'avance. Elle représente la part des subventions relative aux exercices futurs.

d. Les conventions signées postérieurement à la clôture, finançant des dépenses éligibles au titre de l'exercice sont enregistrées en subventions à recevoir.

4.9. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS FRANCE

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée à l'association.

Si elles portent en tout ou partie sur une période postérieure à la clôture de l'exercice, un prorata est fait pour affecter les produits à l'exercice concerné et donc des produits constatés d'avance sont comptabilisés le cas échéant.

Les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont maintenues au passif dans les fonds associatifs sans droit de reprise.

Les subventions d'investissement affectées à un bien non renouvelable par l'association sont inscrites au compte de subventions d'investissement (affectées à des biens non renouvelables) et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

4.10. FONDS DÉDIÉS SUR SUBVENTIONS, DONNS ET LEGS AFFECTÉS

Lorsque les ressources collectées auprès des bailleurs, des donateurs ou des testateurs sont affectées par ces derniers à un objet précis sur l'année en cours, et n'ont pas été utilisées conformément à leur objet avant la fin de l'exercice, des fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan. Ils correspondent à la partie inemployée des subventions, dons ou legs affectés et sont dotés à travers l'utilisation d'un compte de charge spécifique : « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Lorsque ces subventions, dons ou legs sont utilisés sur les exercices ultérieurs, une reprise du fonds dédié est effectuée à travers l'utilisation d'un compte de produit spécifique : « Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

4.11. FINANCEMENTS OBTENUS POUR LE COMPTE DU RESEAU

MdM-France peut recevoir des subventions à reverser pour tout ou partie aux membres du réseau qui mettront en œuvre les activités financées par le bailleur.

Ces subventions sont enregistrées comme indiqué dans le paragraphe 4.8, à savoir qu'à la signature du contrat, leur montant est enregistré simultanément en « Autres créances » à l'actif du bilan, et en « Produits constatés d'avance », au passif du bilan.

En parallèle, MdM-France établit un contrat avec le membre du réseau concerné pour la partie financée par le bailleur qui sera mise en œuvre par celui-ci. Ce contrat est enregistré au passif du bilan dans un compte « Autres dettes » et en « Charges constatées d'avance » à l'actif du bilan.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'action telle que rapportée par le membre du réseau à MdM-France, les écritures sont passées au compte de résultat de la façon suivante : la subvention bailleur est enregistrée en produits et le montant utilisé par le membre du réseau est comptabilisé en charges dans le poste « subventions accordées ».

Les produits constatés d'avance et les charges constatées d'avance sont décrétementés d'autant.

Les comptes tiers à l'actif et au passif du bilan sont progressivement soldés en fonction des mouvements de trésorerie constatés (encaissement de la créance bailleur, décaissement au profit du membre du réseau concerné).

4.12. PROJETS ASSOCIATIFS

L'Assemblée Générale peut décider d'utiliser ses réserves pour mener à bien un projet précis, appelé « projet associatif » et donc constituer des « réserves pour projets associatifs ».

La réserve pour projets associatifs est constituée et utilisée de la façon suivante :

- les projets associatifs doivent être conformes à l'objet de l'association ;
- les dépenses doivent être clairement identifiées et non assimilables à des charges courantes.

La dotation d'un projet associatif et l'imputation des dépenses engagées sur ces mêmes projets doivent faire l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale, de même que la réaffectation en Réserve générale d'intervention des sommes non utilisées.

Comme indiqué au paragraphe 3, il y a actuellement deux réserves pour projet associatif dans les comptes de Médecins du Monde.

RESERVES POUR PROJETS ASSOCIATIFS	Année de dotation par l'AG	Dotations du fonds de réserve par l'AG	Consommation*	Montant au bilan au 31/12/2019 avant approbation d'utilisation par l'AG	Utilisation 2019*	Montant au bilan à fin 2019 si utilisation approuvée par l'AG
Adaptation des locaux	2016	119 359	119 359	93 962	11 936	82 026
Plan de transformation MdM-France	2018 + 2019	671 951	0	671 951	0	671 951
Total		791 311	119 359	765 913	11 936	753 977

*lorsque la dépense porte sur un investissement, figure dans le poste "consommation" le montant global de l'investissement et dans le poste "utilisation" la partie correspondant à l'amortissement annuel de l'investissement

4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées sur la base d'événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice, qui rendent ces risques probables.

Au 31/12/2019, le poste inclut :

- des provisions pour litiges et pour risques (sur des legs, des conventions avec des bailleurs, sur nos missions),
- des provisions pour charges (coûts de fermeture)
- la provision pour indemnités de départ à la retraite,

- la provision pour perte de change latente (différence entre le cours de change utilisé lors de la comptabilisation de la créance ou de la dette et le cours de change au 31/12, lorsque celui-ci impacte défavorablement la créance ou la dette)

Provision pour indemnité de départ à la retraite :

L'évaluation des indemnités de départ à la retraite a été effectuée sur la globalité de l'effectif salarié de Médecins du Monde (hors personnel international local).

Le montant des engagements retraite (avec charges sociales) a été évalué en tenant compte des éléments suivants :

- âge de départ à la retraite : 65 ans
- taux de turnover lissé sur les 4 dernières années (2016 à 2019)
- évolution des salaires de 1,1% par an (inflation INSEE 2019)
- taux d'actualisation annuel : 0,77%
- table de survie INSEE 2018

4.14. LEGS ET AUTRES LIBÉRALITÉS

Les biens meubles et immeubles provenant d'un legs ou d'une donation et destinés à être cédés par l'association sont enregistrés de la manière suivante :

A la date d'acceptation par le Conseil d'Administration, ou à la date d'autorisation administrative pour les legs antérieurs à 2006, ces biens sont enregistrés en engagements reçus (hors bilan) pour leur valeur estimée, nette des charges successorales et de réalisation pouvant grever ces biens.

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la cession de ces biens, le compte de bilan « Legs et donations en cours de réalisation » est crédité (encaissements) ou débité (décaissements) des montants concernés.

Le montant de l'engagement hors-bilan correspondant est modifié sur la base des mouvements constatés.

Lors de la réalisation effective et définitive de la totalité des biens meubles et immeubles constituant le legs ou la donation, le compte de produits « Legs et autres libéralités » est crédité du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisition ayant grevé les biens pendant leurs transmissions et le compte « Legs et donations en cours de réalisation » est ainsi soldé pour le legs ou la donation concernés.

Au 31 décembre 2019, le montant des legs en cours de réalisation s'élève à 4.076.930€ et celui des legs à recevoir à 6.490.304€ (engagement hors bilan).

Les donations temporaires d'usufruit sont enregistrées en engagements hors bilan pour la valeur de l'usufruit et les fruits y afférents enregistrés en produits de l'exercice sur la base des sommes encaissées.

4.15. CONTRIBUTIONS EN NATURE

Au travers des états comptables et financiers, les recettes et les dépenses liées à l'exercice de l'activité de Médecins du Monde sont clairement identifiées.

Toutefois la comptabilité ne traduit que partiellement notre mode de fonctionnement. En effet, en tant qu'association, nous bénéficions de nombreuses contributions volontaires qui, elles, ne sont pas comprises dans notre résultat financier.

Ces contributions volontaires incluent non seulement l'engagement bénévole de centaines de personnes, sans lesquelles nous ne pourrions mener à bien nos actions, mais aussi la mise à disposition gratuite de biens, de services et de secours en nature, fournis par des entreprises, des associations, des fondations ou des bailleurs.

Nous bénéficions ainsi par exemple de dons de matériels, de biens, de nourriture ou de médicaments et de supports de communication à titre gracieux.

Cette générosité, autre que financière, apparaît en pied du compte de résultat et du compte d'emploi des ressources. Ce sont des contributions qui permettent à l'association de faire des économies et/ou d'engager des actions supplémentaires.

4.15.1. Dons en nature :

La valorisation des biens ou prestations en nature se fait sur la base de documents officiels des donateurs attestant la valeur financière du bien ou de la prestation en nature octroyée à Médecins du Monde. Cette valeur financière reflète le coût de revient du bien ou de la prestation.

La valorisation des prestations en nature pour l'année 2019 est stable par rapport à 2018 : 1,04M€ en 2019 contre 1,02M€ en 2018.

4.15.2. Bénévolat :

Un bénévole est une personne physique qui, sans aucune contrepartie de quelque nature que ce soit, agit dans une association.

Depuis 2014, l'activité des bénévoles en France est saisie sur un outil informatique centralisé.

Grâce à ces renseignements, nous connaissons l'identité du bénévole, la nature de son activité et le nombre d'heures effectuées. La valorisation du bénévolat consiste à calculer combien auraient coûté ces heures si elles avaient été effectuées par des salariés dans le cadre d'un travail rémunéré. La grille de référence utilisée pour cette valorisation monétaire est la grille de salaires de Médecins du Monde. Le coût des charges patronales est inclus dans le calcul.

Durant l'exercice 2019, les bénévoles recensés ont travaillé 153.905 heures, ce qui aurait représenté un coût d'environ 4,4M€ (contre 5,6M€ en 2018), soit 84,56 ETP.

Cette valorisation n'est pas exactement représentative du travail effectué par les bénévoles au cours d'une année complète. En effet, elle est effectuée sur la base de la déclaration par chaque bénévole des heures passées au service de l'association. Ainsi, ce mode de recensement ne permet-il pas d'en garantir le caractère exhaustif et sous-estime-t-il la réalité. De plus, cette année les données sont certainement sous-évaluées en raison du temps d'adaptation de l'ensemble des acteurs au nouveau logiciel.

4.15.3. Volontariat :

Le volontaire est une personne physique majeure qui remplit les 3 conditions suivantes :

- 1) Il s'engage par contrat de volontariat avec une association de solidarité internationale reconnue par le Ministère des Affaires Étrangères ou le Ministère de la Coopération.
- 2) Il participe dans ce cadre à une action de solidarité internationale.
- 3) Il accomplit une ou plusieurs missions d'intérêt général dans un pays ne figurant pas sur une liste fixée par arrêté (arrêté du 02 mai 1995). Le contrat de volontariat garantit au volontaire : formation, indemnités de subsistance et avantages en nature, prises en charge des frais de voyage et rapatriement, assistance en responsabilité civile, couverture sociale et soutien technique. La protection sociale est assurée dans le cadre des dispositions relatives à l'assurance volontaire des français expatriés (CFE - caisse des français de l'étranger).

La contribution des volontaires est valorisée selon la méthode suivante :

Médecins du Monde connaît précisément le nombre de volontaires effectuant une ou des missions pendant un exercice. Ce nombre de missions, à durée variable, correspond à un nombre de jours. Ce nombre de jours est exprimé en équivalent temps plein sur une base mois/homme. Chaque profil professionnel de volontaire est assimilé à une fonction

exercée à Médecins du Monde afin de permettre le calcul d'un salaire théorique chargé, selon le barème des salaires interne à Médecins du Monde.

De ce montant, sont défalqués les indemnités et avantages en nature réellement versés aux volontaires.

Au 31 décembre 2019, la contribution des volontaires s'élève à 0,1M€.

4.16. AUTRES INFORMATIONS

Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 s'élève à 84.642,40€ TTC.

Frais des administrateurs

Au cours de l'exercice 2019, le montant des frais de déplacement et de missions des administrateurs de l'association s'est élevé à 74.007€, soit une diminution de 26.933€ par rapport à 2018 liée à la réduction des voyages effectués sur le terrain.

Indemnité du Président de l'Association

Conformément aux dispositions statutaires et à l'article 261-7-1-d et de l'article 242 C de l'annexe II du code général des impôts, Médecins du Monde indemnise la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Le montant maximum de cette indemnité est fixé à 1,3 fois le plafond de la sécurité sociale ou de toute autre référence qui pourrait lui être substituée. Cette indemnisation s'entend comme brute. L'indemnisation ne saurait excéder 3 mandats d'une année, consécutifs ou non.

L'indemnité versée au titre de 2019 s'élève à 52.681€.

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés (article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006)

Les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés de l'association sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire Général.

Seul le Président perçoit une indemnité comme indiqué dans le paragraphe précédent 52.681€ en 2019.

Evénements postérieurs à la clôture

La pandémie du Covid-19 a touché la France et plusieurs de nos zones d'intervention à partir du premier trimestre 2020.

L'impact financier de cette crise sanitaire sans précédent est encore difficile à estimer dans sa globalité.

Pour l'instant les bailleurs de fonds et les donateurs suivent Médecins du Monde dans ses efforts pour réorienter les activités prévues en France et à l'international vers des actions de prévention du Covid 19 auprès des plus précaires.

Il n'en reste pas moins que la détérioration importante et rapide de la situation économique peut affecter sensiblement les ressources de l'association dès la fin de l'année 2020.

Les conséquences de cette pandémie sur MdM-France seront donc à mesurer sur le moyen terme.

D'ores et déjà, la crise du COVID nous oblige à reporter à fin septembre 2020, la tenue de l'Assemblée Générale 2020, prévue initialement le 16 mai.

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

5.1. TABLEAU DE MOUVEMENT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en euros)	Au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste	Au 31/12/2019
Logiciels sous-traités	749 542	70 956	-		820 498
Concessions (logiciel)	379 980	2 500	3 761	-	378 718
Sous-total	1 129 521	73 456	3 761	-	1 199 216
Avances sur Immo. Incorporelles	-	40 051	-	-	40 051
TOTAL INCORPORELLES	1 129 521	113 507	3 761	-	1 239 267

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en euros)	Au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste	Au 31/12/2019
<u>TERRAIN</u>					
Terrain	1 754	-	-	-	1 754
Terrain Marcadet	1 204 347	-	-	-	1 204 347
Sous-total	1 206 101	-	-	-	1 206 101
<u>CONSTRUCTIONS</u>					
Construction	-	-	-	-	-
Construction Marcadet	2 761 874	-	-	-	2 761 874
Inst. Agenc. Aménag. Const. Marcadet	4 853 100			-	4 853 100
Inst. Agenc. Aménag. Const. Miss. Etrang.	96 552		83 083		13 469
Sous-total	7 711 527	-	83 083	-	7 628 444
<u>AUTRES IMMO. CORPORELLES</u>					
Agencement Installation	1 055 544	89 475			1 145 019
Matériel transport	5 207 111	91 376	4 138 176	-	1 160 311
Matériel informatique	1 994 923	131 895	424 095	-	1 702 723
Matériel bureau	601 698	13 852	13 388		602 161
Mobilier bureau	520 012	4 031	2 054	-	521 988
Matériel médical	75 547	6 465	1 226	-	80 786
Matériel communication	437 819		192 735	-	245 085
Matériel audiovisuel	60 054	988	761	-	60 281
Sous-total	9 952 707	338 082	4 772 435	-	5 518 356
Immo. corporelles en cours	-				-
TOTAL CORPORELLES	18 870 335	338 082	4 855 518	-	14 352 900

TOTAL	19 999 857	451 589	4 859 279	-	15 592 167
--------------	-------------------	----------------	------------------	---	-------------------

5.2. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Au 01/01/2019	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Logiciels sous-traités	674 015	44 011		718 026
Concessions (logiciel)	324 520	23 120	3 761	343 879
Total Incorporelles	998 535	67 131	3 761	1 061 905
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Au 01/01/2019	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
<u>Construction</u>				
Construction	1 409 204			1 409 204
Agencement Installation Construction	4 553 320	99 023	77 572	4 574 771
Sous-total	5 962 524	99 023	77 572	5 983 975
<u>Autres Immo. Corporelles</u>				
Agencement installation	794 168	75 533		869 702
Matériels transport	5 012 748	124 456	4 138 197	999 007
Matériel informatique	1 807 425	126 976	423 648	1 510 753
Matériel bureau	572 120	14 391	11 921	574 591
Mobilier bureau	513 845	3 199	2 054	514 990
Matériel médical	71 672	1 790	1 226	72 237
Matériel communication	429 730	1 751	192 204	239 277
Matériel audiovisuel	57 759	1 032	841	57 950
Sous-total	9 259 468	349 131	4 770 092	4 838 507
Total Corporelles	15 221 992	448 154	4 847 664	10 822 482
Total	16 220 527	515 285	4 851 425	11 884 387

5.3. TABLEAU DES VALEURS NETTES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	MONTANTS BRUTS AU 31/12/19	TOTAL AMORTISSEMENTS AU 31/12/19	VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31/12/19
Logiciels sous traités	820 498	718 027	102 471
Concessions	378 718	343 879	34 839
Avances Immo. Incorporelles	40 051		40 051
Total Incorporelles	1 239 267	1 061 906	177 361
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	MONTANTS BRUTS AU 31/12/19	TOTAL AMORTISSEMENTS AU 31/12/19	VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31/12/19
<u>TERRAIN</u>			
Terrain	1 754		1 754
Terrain Marcadet	1 204 347		1 204 347
Sous-total	1 206 101		1 206 101
<u>CONSTRUCTION</u>			
- Construction			
- Construction Marcadet	2 761 874	1 409 204	1 352 670
- Inst. Agenc. Aménag. Const. Marcadet	4 853 100	4 574 771	278 329
- Inst. Agenc. Aménag. Const. Miss. Etrang.	13 469		13 469
Sous-total	7 628 444	5 983 975	1 644 469
<u>AUTRES IMMO CORPORELLES</u>			
Agencement Installation	1 145 019	869 702	275 317
Matériel transport	1 160 311	999 007	161 304
Matériel informatique	1 702 723	1 510 753	191 970
Matériel bureau	602 161	574 591	27 571
Mobilier bureau	521 988	514 990	6 998
Matériel médical	80 786	72 237	8 550
Matériel communication	245 085	239 277	5 808
Matériel audiovisuel	60 281	57 950	2 331
Sous-total	5 518 356	4 838 506	679 850
Immos corpo. En cours			
Total Corporelles	14 352 900	10 822 481	3 530 419
Total	15 592 167	11 884 387	3 707 780

6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en euros)	Au 31/12/2019
Autres titres immobilisés	20 962
Prêts participation construction	868 628
Dépôts et cautionnements	736 441
Total	1 626 031

7. STOCKS

STOCKS (en euros)	Au 31/12/2019
Montant des stocks à la clôture	280 881
Dépréciation stock	
Montant net	280 881

8. ÉTAT DES CRÉANCES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

CREANCES (en euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<u>De l'actif immobilisé :</u>			
Prêts (participation à l'effort de construction)	868 628	47 962	820 666
Autres immobilisations financières	736 441	47 972	688 469
Total 1	1 605 069	95 934	1 509 135
<u>De l'actif circulant :</u>			
Fournisseurs débiteurs	34 831	34 831	0
Baillleurs	40 511 050	22 164 671	18 346 379
Personnel et comptes rattachés	22 156	22 156	0
Organismes sociaux	146 978	146 978	0
Etat		0	0
Débiteurs divers	294 746	294 746	0
Produits à recevoir	81 902	81 902	0
Legs en cours de réalisation	189 893	47 342	142 551
Total 2	41 281 556	22 792 626	18 488 930
Charges constatées d'avance	14 161 462	12 460 643	1 700 819
Total 3	14 161 462	12 460 643	1 700 819
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)	57 048 087	35 349 203	21 698 884
Montant des :	- Prêts accordés en cours d'exercice	0	
	- Remb. obtenus en cours d'exercice		

9. PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR (en euros)	Au 31/12/2019
- Ristournes, rabais, remises à obtenir et avoirs à recevoir	12 463
- Organismes sociaux	146 978
- Etat	0
- Autres Produits à recevoir	81 902
* <i>subventions à recevoir</i>	1 611
* <i>autres</i>	80 292
Total	241 343

10. DISPONIBILITÉS**10.1. PLACEMENTS**

PLACEMENTS FINANCIERS (en euros)	Valeur d'acquisition	Cours au 31/12/2019	Plus-value latente	Moins- value latente
SICAV ou FCP	0	0	0	0
Actions	0		0	0
Comptes sur livret	19 438 145			
Intérêts courus sur comptes sur livret				
TOTAL	19 438 145			

10.2. BANQUES ET CAISSES

VALEURS BRUTES (en euros)	Au 31/12/2019
Valeurs à l'encaissement	4 843 884
Soldes Banques (y compris comptes sur livret)	28 663 075
Soldes Caisses	367 023
Total	33 873 982

Les valeurs à l'encaissement représentent essentiellement les dons envoyés par les donateurs jusqu'au 31/12 au soir et encaissés par nos soins dans les premiers jours du mois de janvier.

11. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (en euros)	Au 31/12/2019
Fournisseurs et frais sur missions facturés d'avance	1 550 996
Membres du réseau pour lesquels MdM-France a obtenu des financements	12 610 466
Total	14 161 462

12. FONDS PROPRES

FONDS PROPRES (en euros)	Au 01/01/2019	Augmen tation	Diminution	Au 31/12/2019
Fonds statutaire	15 245			15 245
Libéralités / Legs				0
Réserve Générale d'Intervention	17 667 954	38 359		17 706 312
Réserve pour projets associatifs	432 615	345 234	11 936	765 914
Report à nouveau				0
Réserve d'urgence				0
Réserve de fonctionnement				0
Sub. d'investissement s/biens renouvelables	24 745			24 745
Sub. d'investissement				0
Excédent affecté aux investissements	0			0
Total	18 140 559	383 594	11 936	18 512 216
Excédent 2018	371 658		371 658	0
Excédent 2019		1 508 698		1 508 698
Total	18 512 216	1 892 291	383 594	20 020 913

13. TABLEAU DES PROVISIONS

PROVISIONS (en euros)	Au 01/01/19	Dotation de l'exercice	Reprise de provision	Au 31/12/19
<u>Provisions pour risques et charges</u>				
Provisions pour litiges	407 500	12 000	150 000	269 500
Autres provisions pour risques	1 278 930	1 137 426	810 963	1 605 393
Provisions pour risques liés aux indemnités de départs à la retraite	507 362	622 891	507 362	622 891
Provisions pour perte de change	795 562	156 403	795 562	156 403
Sous-total 1	2 989 354	1 928 721	2 263 887	2 654 188
<u>Provisions pour dépréciation</u>				
Sur immobilisations financières				0
Autres provisions pour dépréciation	5 742			5 742
Sous-total 2	5 742	0	0	5 742
Total (1+2)	2 995 096	1 928 721	2 263 887	2 659 930

14. FONDS DÉDIÉS

FONDS DEDIES (en euros)	Au 01/01/19	Engagements à réaliser sur ressources affectées (+)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-)	Au 31/12/19 (=)
Sur subventions	40 887	0	40 887	0
Afrique				
Asie				0
Europe				
France	40 887		40 887	0
Moyen-Orient et Afrique du Nord				
Sur dons	78 894	139 546	78 894	139 546
Afrique				
Asie				
Europe				
France				
Moyen-Orient et Afrique du Nord	78 894	139 546	78 894	139 546
Sur legs	0	0	0	0
France				
TOTAL	119 781	139 546	119 781	139 546
Afrique				
Asie		0	0	0
Europe				
France	40 887	0	40 887	0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	78 894	139 546	78 894	139 546
TOTAL	119 781	139 546	119 781	139 546

15. ÉTAT DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES (en euros)	Montant brut au 31/12/19	A 1 an au plus	Plus d'1 an moins 5 ans
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	203 333	203 333	
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	3 520 587	3 520 587	
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	1 606 189	1 606 189	
<i>Organismes sociaux</i>	2 754 246	2 754 246	
<i>Etat impôts et taxes</i>	847 260	847 260	
<i>Dettes sur immo. et comptes rattachés</i>	53 328	53 328	
<i>Autres dettes</i>	19 079 548	14 705 250	4 374 298
Total Dettes	28 064 491	23 690 193	4 374 298
Produits constatés d'avance	44 046 811	35 607 098	8 439 713
Total général	72 111 302	59 297 291	12 814 011

Emprunts remboursés en cours d'exercice	0
---	---

16. TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS EN COURS DE RÉALISATION

LEGS ET DONATIONS (en euros)	Legs et donations en cours de réalisation au 31/12/2018	Legs et donations en cours de réalisation au 31/12/2019
Total	2 982 515	4 076 930

17. CHARGES À PAYER

CHARGES A PAYER (en euros)	Au 31/12/19
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	
* Intérêts courus non échus	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 092 897
* Factures non parvenues	1 092 897
Dettes fiscales et sociales	3 453 021
* Dettes provisionnées pour congés à payer	1 565 402
* Autres charges de personnel à payer	719 792
* Organismes sociaux - charges à payer	820 054
* Etat charges à payer	347 773
Autres dettes	315 138
* Divers - charges à payer	315 138
TOTAL	4 861 056

18. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (en euros)	Au 31/12/19
Subventions étranger	33 599 264
Afrique	11 171 489
Amérique Latine et Caraïbes	509 863
Asie	4 562 289
Europe	331 425
Moyen-Orient et Afrique du Nord	11 118 720
Multi-continent/pays	5 905 477
Subventions liées à financement du réseau	10 017 901
Subventions France	429 647
TOTAL	44 046 811

19. ENGAGEMENTS HORS-BILAN**19.1. ENGAGEMENTS RECUS**

ENGAGEMENTS RECUS SUR LEGS ET DONATIONS (en euros)	Legs	Donations	Au 31/12/19
Nombre de libéralités acceptées par le CA à la date du 31/12 et non perçues	119	0	119
Estimation du montant à recevoir au 31/12	6 490 304	-	6 490 304

19.2. ENGAGEMENTS DONNES

Engagement de Crédit-Bail (en euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Total à payer	
Matériel roulant			0	0	0	
Total	0	0	0	0	0	0

AUTRES ENGAGEMENTS	Au 31/12/19
Garanties, aval et cautions	néant
Sûretés réelles consenties	néant

20. INFORMATIONS LIÉES AU PERSONNEL**Effectifs au 31 décembre 2019 :**

1.540 Acteurs pour le secteur international :

- 1.366 salariés nationaux sur les terrains d'intervention
- 3 volontaires de la solidarité internationale
- 103 salariés expatriés
- 68 salariés de la Direction des Opérations Internationales (DOI) au siège

1.672 Acteurs pour le secteur France :

- 1.533 bénévoles actifs (dont les 257 cadres associatifs bénévoles ci-dessous)
- 123 salariés sur le terrain et en délégations régionales
- 16 salariés de la Direction des Opérations France (DOF) au siège

429 Acteurs en support aux opérations :

- 257 cadres associatifs bénévoles (administrateurs, membres de collèges régionaux, responsables de groupes, responsables de missions)
- 172 salariés au siège

Soit 3.384 acteurs au total.

Salaires de droit français :

Moyenne des trois salaires les plus hauts (brut annuel) : 83.629€

Moyenne des trois salaires les plus bas (brut annuel) : 25.821€

Salaire moyen annuel brut : 39.192€

Le ratio des 3 plus hauts salaires / 3 plus bas salaires : 3,24

La moyenne des trois plus bas salaires est supérieure au SMIC de 30,57% (hors 13^{ème} mois).

Ces éléments n'incluent pas les primes d'ancienneté.

21. DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION	2019	2018	2019/2018
Variation de stock	24 465	29 602	-17%
Matériel sanitation	715 631	1 128 699	-37%
Matériel d'habitation	58 056	87 770	-34%
Matériel logistique	157 339	189 485	-17%
Matériel roulant	148 386	105 639	40%
Matériel divers	25 309	24 586	3%
Fournitures non stockables	910 862	902 255	1%
Médicaments et matériel médical	4 048 968	5 063 733	-20%
Fournitures entretien / administratives	721 123	929 481	-22%
Matériel expatriés	124 966	142 485	-12%
Petit matériel	182 481	197 331	-8%
Fournitures mailing	18 900	15 172	25%
Aide alimentaire / nourriture / hébergement	580 395	548 304	6%
Marchandises manifestations	30 853	50 869	-39%
Achats	7 747 733	9 415 410	-18%
Sous-traitance	7 883 254	8 158 457	-3%
Redevances crédit bail		-2 374	-100%
Locations et charges locatives	4 589 018	5 082 317	-10%
Entretien et réparations	1 243 191	1 171 726	6%
Primes d'assurances	319 896	340 670	-6%
Études et recherche	98 412	56 994	73%
Divers	243 744	225 743	8%
Services extérieurs	14 377 514	15 033 534	-4%
Intérimaires (France)	207 102	128 374	61%
Frais liés à des personnels extérieurs à l'association (International)	1 225 348	1 527 450	-20%
Rémunération d'Inter. et Honoraires	2 384 663	2 506 638	-5%
Publicité et publications	2 176 883	2 343 319	-7%
Transport	668 323	372 933	79%
Déplacements missions et Réceptions	4 680 123	5 015 336	-7%
Frais postaux et Télécommunications	2 070 135	2 464 059	-16%
Frais bancaires	266 595	368 092	-28%
Divers	106 914	140 602	-24%
Autres services extérieurs	13 786 086	14 866 803	-7%
Impôts Taxes et versements assimilés	3 203 587	3 090 820	4%
Salaires et traitements	32 723 474	34 348 754	-5%
Charges sociales	8 299 497	8 972 756	-8%
Charges de personnel	41 022 972	43 321 510	-5%
Charges diverses de gestion	387 496	603 950	-36%
Subventions versées par l'association	19 617 092	8 665 024	126%
Autres charges de gestion	20 004 588	9 268 974	116%
Dotations aux amortissements et provisions	2 142 495	2 091 484	2%
TOTAL	102 284 974	97 088 534	5%

22. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le compte annuel d'emploi des ressources (CER) a été élaboré conformément aux dispositions du règlement n°2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable et selon les critères d'affectation et de répartition approuvés par le Conseil d'Administration de MdM-France en 2019, déjà utilisés lors de l'arrêté 2018.

Le CER explique comment ont été utilisées les ressources globales de l'association et donc la répartition de ces ressources entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Les colonnes 1 et 2 présentent un total identique au total des charges et des produits du compte de résultat.

Le CER détaille également spécifiquement l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public. Ses colonnes 3 et 4 permettent d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public, collectées sur l'exercice ou provenant des fonds non utilisés les années antérieures.

Le résultat apparaissant au compte d'emploi des ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat.

22.1. LES EMPLOIS

22.1.1. Missions sociales

Médecins du Monde a pour vocation de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le Monde et en France, de révéler les risques de crises et de menaces pour la santé et la dignité afin de contribuer à leur prévention et de dénoncer par ses actions de témoignage et de plaider les atteintes aux droits humains plus particulièrement les entraves à l'accès aux soins.

Jusqu'à fin 2019, l'Association a également pour objet de favoriser l'adoption, en tant qu'organisme autorisé et habilité par les autorités compétentes, au bénéfice des enfants légalement proposés à l'adoption par les Autorités de leur pays d'origine quand aucune autre solution de protection de l'enfance ne s'avère possible.

Les missions sociales sont donc les suivantes :

- actions réalisées en France organisées par type d'activités (centres d'accueil, de soins et d'orientation, autres missions, délégations régionales, missions de témoignage et de plaider, et frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège)
- actions réalisées à l'étranger organisées par continent, y compris adoption (coûts directs des programmes, missions exploratoires, missions de témoignage et de plaider, et frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège).

Les frais d'information et de communication figurent dans les missions sociales, le Conseil d'Administration ayant considéré que ces actions faisaient partie intégrante de l'objet social de l'Association. La répartition de ces frais est faite selon le public auquel s'adresse l'action de plaider, d'information ou de communication (les actions à destination du public français sont imputées aux Actions réalisées en France, ...).

Les missions sociales réalisées en France et à l'étranger sont décomposées en « Actions réalisées directement » et « Versements à d'autres organismes ».

Le Conseil d'Administration a adopté la position suivante :

- Sont considérés comme des « Actions réalisées directement », les soutiens accordés à nos partenaires d'implémentation.
En effet, deux cas de figure peuvent se présenter :
 - o Conformément à notre projet associatif, ces soutiens ont pour objectif de renforcer la capacité d'intervention du partenaire, de façon à favoriser sa reprise à terme de nos activités.
Nous le soutenons alors financièrement, mais aussi et surtout opérationnellement, en termes de process, d'outils, de procédures, etc...

- Dans les contextes de crise, MdM est contraint de passer par des acteurs locaux, même si l'action est en fait portée directement par l'association.
- Sont considérés comme des « Versements à d'autres organismes », les subventions versées par MdM-France hors cadre d'un programme de terrain conçu, mis en œuvre et supervisé directement par l'association (ex. subventions non affectées versées aux membres du réseau, soutien financier à des associations en France, versements des financements obtenus pour le compte de membres du réseau...).

Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

Les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation des opérations.

Les dépenses pour missions sociales comprennent donc des coûts directs (imputés dès l'enregistrement comptable de l'opération) et des coûts non directement affectables répartis selon des clés de répartition.

Seule la charge réellement engagée est affectée au titre de la mission sociale.

Les provisions sont enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions » ou « reprises de provisions » du compte annuel d'emploi des ressources, selon qu'elles sont constituées ou reprises.

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont à inscrire en missions sociales.

22.1.2. Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public

Ce poste comprend les frais d'appel aux dons (marketing, publipostage, encart presse...), les frais de traitement des dons, d'émission des reçus fiscaux, de recherche et de gestion des legs, donations et assurance-vie, de gestion de manifestations, le coût du personnel dédié ainsi que les frais de collecte auprès des membres du réseau.

Une partie des coûts liés au journal des donateurs est imputée à cette rubrique (cf. clés de répartition ci-dessous).

Frais de recherche des autres fonds privés

Ce poste comprend les charges du service Financements Privés.

Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Ce poste comprend les charges du service dédié aux financements publics et institutionnels (DDI).

22.1.3. Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts des services suivants :

- Les frais statutaires (à distinguer des coûts d'animation des bénévoles qui eux figurent dans les missions sociales)
- Administratif et juridique (hors missions)
- Direction financière (au sens strict) et Comptabilité siège
- Informatique (hors quote-part des dotations aux amortissements répartis selon le principe ci-dessous)
- Services généraux et amortissements du siège (quote-part définie selon le principe ci-dessous)
- Contrôle de gestion siège
- Direction des ressources humaines (au sens strict) et service Administration RH (au sens strict)
- Service en charge du plan de transformation de l'association (H25)
- Service juridique (hors missions)
- Charges financières (hors charges directement affectables à une mission)

22.1.4. Clés de répartition des coûts indirects

Répartition des coûts indirects selon le poids financier :

- Frais communs aux missions sociales France et étranger : répartition au prorata des coûts directs des missions et du poids financier du bénévolat.
- Frais communs à la recherche de fonds : au prorata des ressources collectées (ex. direction de la collecte – au sens strict)
- Frais de direction générale et de documentation : au prorata des coûts directs des emplois et du poids financier du bénévolat

Répartition au temps passé :

- Frais des instances : l'animation des bénévoles est intégrée dans les Missions sociales, les travaux statutaires figurent en frais de fonctionnement.
- Direction Santé Plaidoyer : répartition entre missions sociales France et étranger
- Service Achats-logistique : répartition sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et le fonctionnement
- Services généraux (hors coûts liés au bâtiment du siège) : répartition sur les Missions France (les services généraux traitent des dossiers logistiques pour ces dernières) et les frais de fonctionnement.

Répartition selon l'effectif concerné :

- Services parcours RH- recrutement – formation : au prorata du nombre de personnes gérées
- Frais du bâtiment du siège (y compris les ressources humaines) : au prorata du nombre de personnes du siège travaillant pour les Missions sociales, la recherche de fonds ou le fonctionnement.

Autres clés :

- Journal des donateurs : frais répartis entre les Missions sociales et les frais de recherche de fonds en fonction du nombre de pages de communication ou plaidoyer et du nombre de pages d'appels aux dons.
- Web : frais répartis au nombre de clics (ceux générant des levées de fonds sont imputés aux frais de recherche de fonds)
- Subventions versées au réseau international et non affectées à un objet précis : répartition par tiers sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et le fonctionnement.

22.2. LES RESSOURCES

22.2.1. Fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont les dons de particuliers et d'entreprises (hors conventions de mécénat, de produit-partage ou partenariat), les legs, les donations et assurance-vie, le produit des manifestations ainsi que la collecte provenant des membres du réseau.

Les produits financiers liés à nos placements sont également inclus dans les « Autres produits issus de la générosité du public ».

Par mesure de simplicité, nous avons en effet considéré que les fonds placés sont issus de nos réserves et de la collecte de dons et libéralités. Pour mémoire, les produits financiers de placement s'élèvent à 0,03M€.

Ces produits de placement figuraient antérieurement en « Autres produits ».

Les produits financiers liés à des gains de change :

Etant donné la complexité du traçage de l'origine du gain de change, nous appliquons le pourcentage de financement des opérations terrain n'émanant pas de nos bailleurs au montant global des gains de change pour définir ceux émanant de la Générosité du public.

22.2.2. Autres fonds privés

Les autres fonds privés comprennent :

- les fonds versés par les entreprises sous forme de mécénat, produit-partage ou partenariat
- les subventions versées par des organismes privés à but non lucratif.

22.2.3. Subventions & autres concours publics

Ce poste comprend les subventions versées par l'Union Européenne, l'Etat français, les collectivités locales, les établissements publics, les agences de l'ONU ainsi que des organisations gouvernementales étrangères.

22.2.4. Autres produits

Les autres produits comprennent :

- les produits divers de gestion
- les cotisations
- la participation au service « Adoption ».

22.3. IMMOBILISATIONS FINANCEES PAR LA GENEROSITE DU PUBLIC

La part des immobilisations financées par des ressources collectées auprès du public doit spécifiquement apparaître dans le Compte d'Emploi des Ressources.

Nous considérons depuis 2018 que les investissements ne faisant pas l'objet d'un financement spécifique (subventions par un bailleur public ou privé, don ou legs affectés) sont financés par le solde des Autres Produits ou de la Générosité du public, qui reste disponible après financement des autres catégories d'emploi.

22.4. AFFECTATION DES RESSOURCES ISSUES DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

L'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

Les ressources affectées par le bailleur ou le donateur sont utilisées en priorité au financement de l'objet souhaité par le bailleur ou le donateur.

- Subventions affectées
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public affectée

Les abandons de frais des bénévoles sont affectés au financement du service dans lequel ils effectuent leur bénévolat.

Les cotisations versées par les adhérents couvrent en priorité le financement des obligations statutaires.

Les gains de change financent en priorité les missions sociales.

Les ressources non affectées à un objet précis sont ensuite utilisées comme suit :

- Autres fonds publics ou privés non affectés et autres produits :
 - o Les ressources non affectées (hors celles issues de la générosité du public, des frais administratifs sur subventions et des gains de change) financent prioritairement les coûts de recherche de fonds de l'activité concernée, puis les frais de fonctionnement, puis les autres frais de recherche de fonds (hors GP) et enfin les missions.
 - o Les pourcentages de frais administratifs octroyés sur les subventions publiques servent prioritairement à financer les frais de recherche de subventions publiques, puis les subventions versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association, et enfin les missions sociales.
 - o Les pourcentages de frais administratifs octroyés sur les subventions privées servent prioritairement à financer les frais de recherche de subventions privées, puis les subventions versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association et enfin les missions sociales.
 - o Les Autres produits financent prioritairement les frais de fonctionnement puis les investissements.

- Générosité du public non affectée :
 - o Collecte versée par le réseau international : Frais de recherche de fonds liés au réseau international, puis subventions versées au réseau international, puis missions sociales
 - o Générosité du public France : Missions sociales jusqu'à épuisement du montant à financer, puis Frais de recherche de fonds issus de la Générosité du public, puis frais de fonctionnement, puis investissements.

Variation des Fonds dédiés de la générosité du public :

Cette variation représente l'utilisation des fonds affectés par le donateur, ou la constatation du fonds dédié lorsque le don n'a pas pu être utilisé conformément à sa demande.

22.5. LES RESSOURCES EN NATURE

Etat des effectifs des bénévoles :

1.533 bénévoles sont intervenus en 2019 représentant un Equivalent Temps Plein de 84,56 personnes.

Dons en nature :

Voir les commentaires à ce sujet au point 4.15 des règles et méthodes comptables.
Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2019

EMPLOIS	Emplois 2019	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public à consommer sur l'exercice	RESSOURCES	Ressources Collectées 2019	Suivi des ressources collectées auprès du public et à utiliser sur l'exercice
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		6 361 341,52
1 - MISSIONS SOCIALES	84 772 106,14	29 891 918,91	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	44 737 838,72	44 737 838,72
1.1 Actions réalisées en France	15 428 530,65	11 272 523,85			
1.1.1 Actions réalisées directement	15 375 721,65				
1.1.2 Versements à d'autres organismes	52 809,00				
1.2 Réalisées à l'étranger	69 343 575,50	18 619 395,06	1.1 Dons et legs collectés	43 118 631,54	43 118 631,54
1.2.1 Actions réalisées directement	56 488 079,69		- Dons manuels non affectés	39 087 468,13	39 087 468,13
1.2.2 Versements à d'autres organismes	12 855 495,81		- Dons manuels affectés	187 239,46	187 239,46
			- Legs et autres libéralités non affectés	3 843 923,95	3 843 923,95
			- Legs et autres libéralités affectés	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 837 878,32	11 629 781,27			
2.1 Frais d'appel à la GP	11 631 781,27	11 629 781,27			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	874 056,48		1.2 autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 619 207,18	1 619 207,18
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours	332 040,57				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 906 257,36	2 121 500,83	2 - AUTRES FONDS PRIVES	3 734 586,81	
TOTAL	101 516 241,82	43 643 201,01	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	52 904 395,18	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	101 516 241,82		4 - AUTRES PRODUITS	1 332 718,14	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 783 720,74		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	102 709 538,85	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	139 546,00		II - REPRISES DES PROVISIONS	2 118 887,31	
			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	119 780,12	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		60 652,56
V - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 508 697,72		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	104 948 206,28		VI - TOTAL GENERAL	104 948 206,28	44 798 491,28
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		411 538,57			
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		173 732,78			
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		43 881 006,80	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		43 881 006,80
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		7 278 826,00
Missions sociales	5 367 737,09		Bénévolat/Volontariat	4 463 249,96	
Frais de recherche de fonds	135 343,43		Dons en nature	1 039 830,56	
Frais de fonctionnement et autres charges					
TOTAL	5 503 080,52		TOTAL	5 503 080,52	

Partie 2

L'analyse des comptes 2019

1. COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'€	2016	2017	2018	2019
Produits	97 024	100 104	99 593	104 948
Charges	95 861	99 111	99 223	103 439
Résultat	1 163	993	371	1 509

Une augmentation de l'activité

En 2019, l'activité globale de Médecins du Monde a progressé par rapport à 2018 (+4,3%).

Un exercice excédentaire

Le résultat s'élève à +1,5M€ en hausse de 1,1M€ par rapport à celui de l'exercice précédent.

Cette progression s'explique par l'amélioration du résultat, celui-ci redevient nettement positif, après plusieurs années de charges nettes, avec un excédent de 0,8M€ 2019, soit un gain de 1,4 M€ par rapport à 2018) et dans une moindre mesure par celle du résultat d'exploitation, en hausse de 0,2 M€.

Ces deux facteurs compensent largement une reprise nette de fonds dédiés moins importante que celle enregistrée en 2018 (+0,4M€ en 2018 et équilibre en 2019).

1.1 RESULTAT D'EXPLOITATION

1.1.1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'établissent à 103,1M€, en augmentation de 5,4M€ par rapport à 2018 (+5,5%).

Les subventions publiques, 52,9 M€, poursuivent leur croissance (+14% d'une année sur l'autre) et représentent 51% des produits d'exploitation.

Une partie significative d'entre elles 13,1M€ concerne d'ailleurs des financements apportés au réseau international pour mener à bien des opérations en Turquie, en Syrie et en RDC.

Les fonds privés se répartissent entre produits émanant du grand public¹ (44,6M€ contre 46,5M€ en 2018), subventions privées (3,8M€ contre 3,1M€ en 2018) et produits divers (0,5M€ contre 0,4M€ en 2018).

Le modèle de financement reste donc globalement équilibré (52% de fonds publics et 48% de fonds privés hors reprise de provisions).

Ces pourcentages, si on exclut les financements obtenus pour le compte du réseau, s'établissent à 45% de financements publics et 55% de financements privés (hors reprise de provisions).

Cette indépendance permet à l'association de développer des programmes ne s'inscrivant pas dans une réponse aux appels d'offres lancés par des bailleurs, d'initier des projets sans attendre de financement extérieur, de lancer des missions exploratoires...

Globalement, les subventions publiques sont à la hausse (+6,8M€, soit +14,7% par rapport à 2018), suivant en cela l'évolution des programmes: croissance en France et à l'international (la croissance des subventions publiques à l'international étant portée par la progression des financements obtenus pour le compte du réseau).

¹ Les produits d'exploitation émanant du grand public sont constitués des dons, legs et dons issus du réseau.

Les subventions privées commencent à repartir à la hausse (+0,6M€) après une année 2018 particulièrement difficile.

Les ressources issues de la générosité du public en France et à l'International diminuent par rapport à l'an dernier (-1,9M€).

La **collecte France** s'établit à 39,27M€, soit +0,46M€ par rapport à 2018. Cette performance est très satisfaisante dans un contexte défavorable (prélèvements à la source, grève de fin d'année etc...).

La part de prélèvements automatiques représente désormais plus de 70% de la collecte, soit 2 points supplémentaires liés à la mise en place d'un nouveau mode de collecte associant le web et le télémarketing. A contrario les dons ponctuels diminuent.

Le transfert des dons ponctuels vers internet se poursuit avec une part des dons internet en croissance, une évolution encourageante vers les nouveaux leviers de collecte.

Les **produits de la générosité publique issus du réseau international** s'élèvent à 1,5M€, en nette diminution par rapport à 2018 (-40%, soit -0,98M€). Les accords avec le réseau ont été renégociés en 2019. Les dons nous sont essentiellement versés par MdM Allemagne et MdM Japon.

Le **produit des legs et autres libéralités** se monte à 3,84M€, en baisse de 1,4M€ par rapport à 2018 (-27%). Le produit des legs n'est composé que des dossiers de legs réalisés dans leur intégralité et ne comprend donc pas les dossiers, parfois très importants, pour lesquels un dernier actif, aussi faible soit-il, n'est pas réalisé. Plusieurs legs importants et complexes n'ont pas pu être finalisés sur l'exercice. Cependant le portefeuille global des legs reste à un niveau élevé, comparable à celui des années précédentes.

Les reprises de provisions (1,33M€) traduisent le dénouement au cours de l'exercice de plusieurs risques ou litiges provisionnés antérieurement.

Elles se détaillent de la façon suivante :

- Les reprises de provisions ayant pour contrepartie la constatation d'une charge en 2019 s'élèvent à 0,8M€. Leur effet sur le résultat est donc neutre, notamment coûts de fermeture de pays (Somalie, Haïti etc.), et règlement de litiges etc.).
- Enfin la provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) est reprise et dotée chaque année. Le montant de la reprise de la provision IDR se monte à 0,5M€ en 2019, la dotation figure dans les charges ci-dessous.

1.1.2 Charges d'exploitation

Les **charges d'exploitation** augmentent, elles aussi, de 5,19M€ (soit+5,35%). Nos charges directes baissent, en revanche ce sont les subventions accordées qui augmentent, cette progression étant liée aux versements effectués aux membres du réseau pour lesquels MdM-France obtient des financements bailleurs.

On constate des évolutions contrastées selon leur nature.

Les différences 2018/2019 les plus notables portent sur :

- **les achats** (7,72M€) diminuent de 18% (-1,66M€). Cette baisse touche notamment les achats de produits pharmaceutiques et de matériel médical (-1M€) et les achats de matériel de construction (-0,5 M€) et s'explique essentiellement par le transfert des activités en Turquie et au Nord-Ouest Syrie à MdM-Turquie.
- **les salaires et charges sociales diminuent également (41,02M€ au total) de -2,3M€, soit -5,3%**. La diminution concerne tant les salariés de droit français (-1M) que les salariés embauchés localement à l'international (-1,3M€ / -8%) et reflète le transfert des activités en Turquie et au Nord-Syrie à MdM-Turquie et les fermetures de mission en Haïti, Somalie, Venezuela.
- **A contrario, les subventions accordées par MdM-France** (19,62M€) **augmentent de 10,95M€, soit +126%**.

Ces subventions sont accordées :

- aux membres du réseau international
 - soit au bénéfice desquels nous obtenons des contrats de financement (MdM-Turquie et MdM-Belgique) – comme indiqué plus haut, le transfert des activités préalablement menées par MdM-France en Turquie et au Nord-Ouest Syrie a été fait début 2019 à MdM-Turquie, ce transfert a inclus le transfert des contrats de financement déjà obtenus par MdM-France ou que MdM-France a pu obtenir au cours de l'année pour le compte de MdM-Turquie. Les charges qui sont passées dans nos comptes au regard de la part des contrats bailleurs utilisés par MdM-Turquie sont passées en subventions accordées. Il en est de même pour le contrat obtenu pour le compte de MdM-Belgique en République Démocratique du Congo. Le montant en 2019 s'élève à 12,83M€ (contre 0,79M€ en 2018)
 - soit pour les aider à se renforcer ou à développer leur collecte.
- à des acteurs locaux institutionnels ou issus de la société civile (en France et à l'étranger), qui relayent nos opérations menées en direct, conformément à notre projet associatif. Le montant de ces subventions s'est élevé à 4,8M€ en 2019, en baisse de 0,3M€ par rapport à 2018.

- **les dotations aux comptes de provisions** (1,3M€) en hausse de 0,15M€.

Les principales dotations 2019 portent sur des risques liés à nos opérations internationales et sur la provision pour indemnités de départ à la retraite.

1.2 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est excédentaire de 0,78M€ sur l'exercice, du fait des variations de change.

Le résultat a trois composantes :

- Hors change : Charges financières et produits financiers liés à nos placements
- Constatation des pertes et profits de change réellement réalisés
- Variation des provisions pour pertes de change

Du fait d'une évolution des cours de devises plus favorable que l'an dernier les écarts de change effectivement constatés sur nos opérations internationales génèrent un gain net de 0,15M€, contre une perte nette de 0,2M€ en 2018.

Les provisions pour pertes de change, résultant de la comparaison entre la valeur d'enregistrement de nos créances et nos dettes en devises et leur valeur théorique selon le cours des devises au 31/12, sont quant à elles en nette diminution par rapport à l'an dernier (-0,6 M€) affectant ainsi favorablement le résultat financier. Notre exposition de change est moins importante que l'an dernier du fait de la fin de certains contrats pluriannuels en 2019.

Les produits de placements restent très marginaux (0,04M€) en légère progression par rapport à 2018 (+0,01M€). Notre politique de placement privilégie les placements monétaires (dépôts ou comptes à terme ou sur livrets, Sicav/FCP) qui font partie des actifs les plus sécurisés du marché.

1.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL, IS ET VARIATION DES FONDS DEDIES

Le résultat exceptionnel (-0,04M€) n'appelle pas de remarque particulière.

L'impôt sur les sociétés (IS) porte sur les produits de certains de nos placements et les revenus locatifs issus de legs, imposables à taux réduit.

La variation des fonds dédiés (report de ressources non utilisées - engagements à réaliser) se traduit cette année par une dotation supplémentaire pour des engagements à réaliser au Yémen (+0,04M€), contre une reprise nette de fonds dédiés (0,4M€) en 2018.

2. BILAN

en milliers d'€

ACTIF	2019	2018	PASSIF	2019	2018
Actif immobilisé	5 334	5 391	Fonds propres	20 021	18 512
Stocks	281	305	Provisions pour risques et charges	2 654	2 989
Créances	41 276	55 550	Fonds dédiés	140	120
Trésorerie	33 874	27 872	Dettes	28 064	18 778
Charges constatées d'avance	14 161	5 071	Produits constatés d'avance	44 047	53 790
Total	94 926	94 189		94 926	94 189

Le total du bilan (94,93M€) varie peu entre 2019 et 2018 (+0,74M€) mais cette quasi stabilité recouvre des variations importantes poste à poste.

Actif du bilan

L'**actif immobilisé** (5,3M€) n'appelle pas de remarque particulière.

Aucun investissement notable n'a été opéré en 2019. Les principales acquisitions portent sur des renouvellements de véhicules terrain ou du matériel informatique.

La diminution des **créances bailleurs** (-13,22M€ à l'actif) et des **produits constatés d'avance liés aux subventions** (-9,74M€ au passif).

Pour mémoire, les conventions avec les bailleurs sont enregistrées en créances dès la signature de l'accord, quelle que soit la période couverte, et les produits constatés d'avance représentent la part des subventions relative aux exercices futurs.

La diminution des créances bailleurs (-13,22M€ à l'actif) s'explique par le fait que fin 2019, nous avons moins de contrats pluriannuels en cours que les années précédentes et également du fait que des gros contrats bailleurs se sont achevés courant 2019.

Ce phénomène explique également en grande partie la baisse des produits constatés d'avance (-9,74 M€ au passif) : les contrats étant sur une période plus courte la part des subventions relative aux exercices futurs est moindre.

La **trésorerie** augmente de 6M€ pour s'établir à 33,9M€. Cette augmentation est due en majorité à nos placements sur nos livrets (+4,9M€), placements sécurisés.

Passif du bilan

Les **fonds propres** croissent du montant de l'excédent enregistré sur l'exercice. Leur montant au 31/12/2019, soit 20,02M€, représente 2,35 mois d'exploitation. Si ce ratio augmente légèrement par rapport à l'an dernier (2,29 mois d'exploitation), il demeure en deçà de l'objectif de 3 mois fixé par le Conseil d'Administration.

Les fonds propres (les réserves de l'association) permettent de financer nos immobilisations, d'assurer notre fonctionnement en cas de difficultés éventuelles et de garantir notre autonomie d'action.

Les **provisions pour risques et charges** diminuent de 0,34M€ pour arriver à un montant en 2019 de 2,65M€, notamment du fait de la reprise des provisions sur les pertes latentes de change.

Le poste « **Autres Dettes** » augmente de 9M€ pour s'établir à 19M€.

Cette croissance résulte essentiellement des subventions bailleurs contractées par MdM-France pour le compte du réseau (+8,78M€ au total pour RDC à reverser à MdM-Belgique et Syrie/Turquie à reverser à MdM-Turquie).

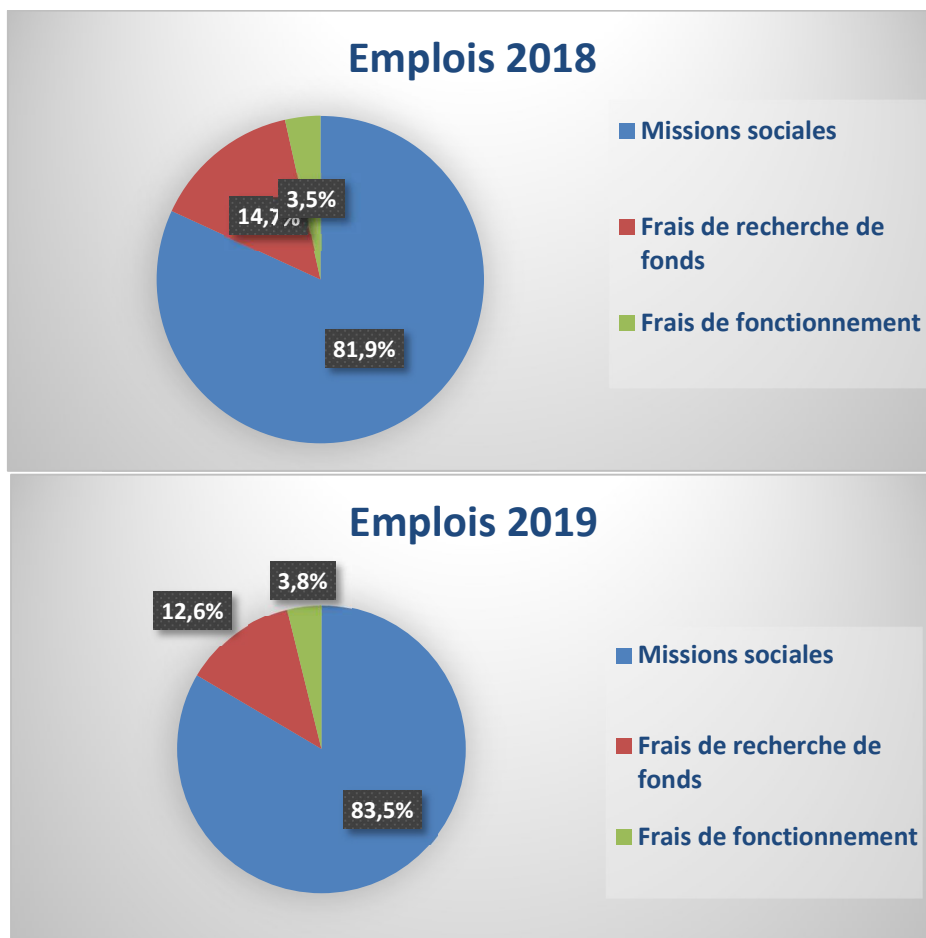
La partie des subventions non encore utilisée par les membres du réseau figure en **charges constatées d'avance** (+9,1M€) dans notre bilan et explique la progression du poste à l'actif du bilan.

Par ailleurs, le poste « autres dettes » comprend également les encaissements sur les legs en cours non soldés, en progression de (+1,08M€). Le montant des consortia quant à lui diminue de -1,57M€ (il s'agit de fonds reversés à des partenaires dans le cadre de programmes menés par MdM-France conjointement avec d'autres ONG).

3. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Les ratios ci-après sont calculés à partir du compte d'emploi annuel des ressources, sans y intégrer les éléments purement comptables comme les variations de provisions (dotations ou reprises) et les variations de fonds dédiés (engagements à réaliser ou report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs), donc à partir de la ligne total 1 du compte d'emploi des ressources (lignes intitulées « total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat » et « total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat »).

3.1. LES EMPLOIS



Globalement, la part des missions sociales augmente de 1,6%, cette hausse est portée par les actions réalisées à la fois en France (+0,2%) et à l'international (+1,5%), notamment via les actions du réseau financées par les subventions obtenues par MdM-France (13% des emplois).

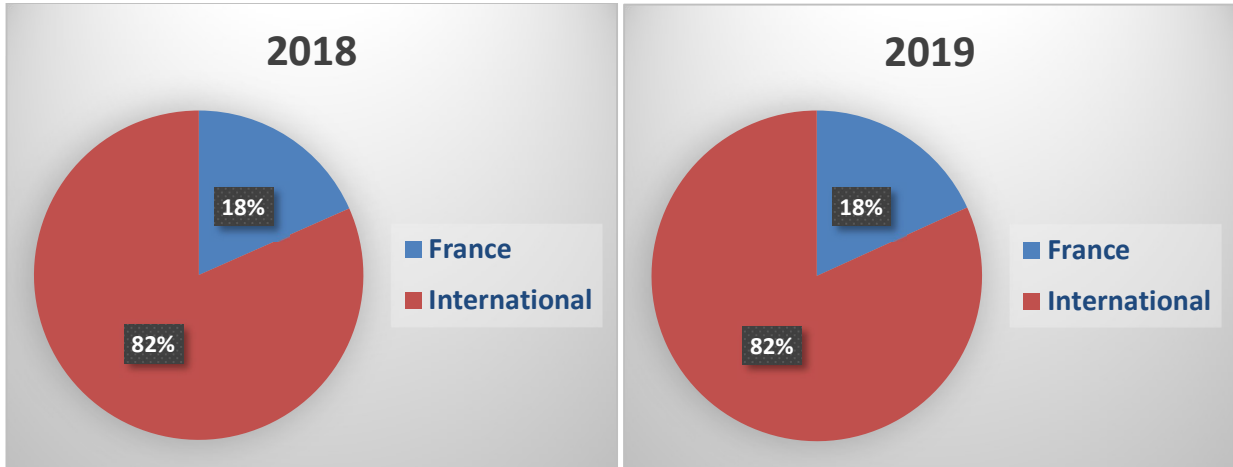
Le poids des missions sociales augmentant dans nos emplois, celui des frais de recherche de fonds diminue (-2,1%), alors que celui des frais de fonctionnement augmente légèrement (+0,4%).

3.1.1 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES FRANCE ET ETRANGER

Une répartition France / Etranger équivalente à celle de 2018

Les missions à l'international et en France augmentent de la même façon et leur poids est strictement équivalent à celui de 2018.



ACTIONS REALISEES EN FRANCE

Actions réalisées en France en milliers d'€	2018	2019
Centres d'accueil, de soins et d'orientation	3 801	4 057
Autres missions France	4 015	4 044
Missions de témoignage	1 921	2 255
Subventions versées à d'autres organismes	40	53
Plaidoyer et qualité des pratiques	524	702
Coordination et gestion des Programmes France	4 266	4 318
Total	14 567	15 428

Variations 2018 et 2019**Opérations France** (Centres d'accueil et autres missions)

Les Opérations France croissent de 0,3M€ (cf. les commentaires faits marquants 2019 ci-dessous).

Missions de témoignage

En légère augmentation (+0,3M€)

Appui aux opérations (plaidoyer, qualité des pratiques, coordination et gestion)

En légère augmentation (+0,2M€)

Faits marquants 2019

En 2019, les dispositifs et mesures d'accueil des personnes migrantes en France se sont encore dégradés, et les évacuations de campements d'exilés se sont multipliées à Paris et dans d'autres villes de France ; par conséquent, afin d'être au plus proche des personnes, sur leurs lieux de vie pour témoigner et dénoncer les conditions de vie, MdM a renforcé ses actions dans les différentes régions du territoire, tout en redéfinissant sa stratégie nationale de façon participative.

Le programme lancé en 2018 à la frontière transalpine, en complémentarité des dispositifs de soins et d'accueil existants et en collaboration avec les acteurs locaux, a été renforcé pour proposer, outre un bilan de santé, des premiers soins et une orientation si nécessaire, ainsi qu'une écoute auprès des exilés, et des aidants partenaires, une unité mobile de mise à l'abri des personnes exilées, visant à évaluer l'état de santé des exilés, et en fonction, donner les premiers soins (non invasifs), les mettre à l'abri, ou les référer, ou solliciter les secours d'urgence. Enfin, un volet « parcours de soins – parcours d'exil » a été défini, qui doit être mis en place à Gap début 2020.

A Paris, MdM a renforcé sa veille sanitaire par la mise en place d'une permanence d'Accueil et d'Ecoute Psy et juridique, spécifique pour les exilés des campements ; et d'une coordination des différents acteurs impliqués sur le terrain pour interpeller les pouvoirs publics sur la situation. Des actions symboliques, telles la « grève » des acteurs associatifs le 9 avril, ont été régulièrement menées, en appui d'un plaidoyer inter-associatif local et national très actif.

Sur le Littoral des Hauts de France, MdM a poursuivi ses efforts en faveur de l'accès aux soins et aux droits des exilés, aussi bien via des activités sur le terrain que via un plaidoyer et des actions judiciaires. Par ailleurs, un diagnostic a été réalisé dans le bassin minier, en vue de la mise en place en 2020 d'un projet de prévention, médiation en santé et santé communautaire. Il s'agit, avant tout, de coconstruire avec les personnes concernées (usagers, habitants, acteurs locaux, professionnels, institutions) une approche innovante, conviviale et généreuse de façon à mettre les habitants et les acteurs locaux au cœur du dispositif.

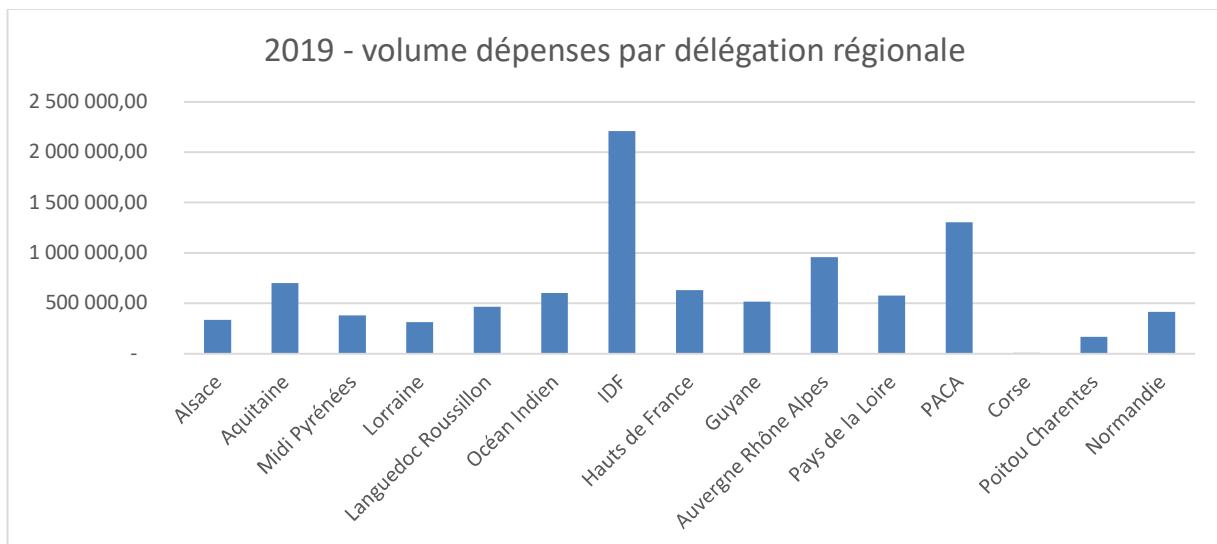
Programmes transférés et lancement de nouveaux programmes

Faire reprendre par les acteurs de droit commun, ou d'autres associations, les approches innovantes que nous avons développées, après avoir démontré leur efficacité, reste un de nos objectifs premiers. L'année 2019 aura ainsi vu l'aboutissement du programme auprès des travailleuses du sexe à Poitiers, d'autres associations ayant repris le combat en faveur de leur accès aux droits et aux soins, avec une philosophie d'intervention semblable, basée sur le respect du choix des personnes et leur autonomisation. De même, le CASO de Besançon a été fermé, le plaidoyer en faveur d'une reprise de ses activités par le droit commun ayant porté ses fruits. Enfin, à Nantes, le programme médiation bidonvilles a été transféré à l'association Les Forges Médiation et à la PASS mobile, alors qu'un diagnostic a été lancé en vue de mettre en place mi-2020 un nouveau programme dans les lieux de vie indignes, insalubres, informels et instables, dits « 4i », avec une approche de santé communautaire et avec un volet recherche.

Dans le même esprit, Médecins du Monde a accompagné le transfert du programme Parrainage des Enfants Hospitalisés, mission historique pour MdM, vers la Chaîne de l'Espoir au 1^{er} trimestre 2019.

En 2019, Médecins du Monde a également poursuivi le développement de programmes innovants : après une phase pilote, le dispositif PASS (permanence d'accès aux soins de santé) de ville à Marseille a été mis en œuvre. Il permet d'orienter des personnes sans couverture sociale effective vers le système de soins de ville partenaire, dans l'objectif d'améliorer l'accès des personnes démunies aux dispositifs d'accès aux soins de 1^{er} recours en ville, de promouvoir les actions alliant prise en charge médicale et accompagnement social, de lutter contre le non-recours, et d'éviter le report des soins ambulatoires vers l'urgence. Un dispositif semblable a été mis en place à Cayenne.

Enfin, l'année 2019 a vu la définition et la validation par les ministères et l'ensemble des partenaires concernés du programme AILSI (Alternative à l'Incarcération par le Logement et le Suivi Intensif, pour des personnes sans logement vivant avec des troubles psychiatriques sévères), qui devrait être mis en œuvre à partir de 2020 à Marseille. Il vise à évaluer scientifiquement l'efficacité d'une mesure d'alternative à l'incarcération selon des indicateurs judiciaires, sanitaires et socio-économiques dans le respect des intérêts des auteurs d'infraction, de la société et des droits des victimes.



ACTIONS REALISEES A L'ETRANGER

Actions réalisées à l'étranger en milliers d'€	2018	2019
Afrique	14 894	17 129
Amérique latine et Caraïbes	3 241	3 333
Asie	6 534	5 375
Europe	2 394	1 770
Moyen-Orient et Afrique du Nord	23 409	16 242
Missions internationales régionales	1	-
Missions exploratoires	99	86
Missions transversales	453	713
Opération Sourire	424	386
Adoption	364	191
Appui au Réseau International	681	595
Missions de témoignage	93	76
Plaidoyer et qualité des pratiques	1 175	1 166
Pôle opérationnel régional Amman	1 467	889
Coordination et gestion des missions	8 703	8 153
Financements obtenus pour le compte du réseau	790	13 238
	64 724	69 344

Principales variations entre 2018 et 2019

Opérations Internationales (5 régions, missions exploratoires, missions transversales, Opération Sourire et adoption)
Le volume des activités directes sur le terrain est passé de 51,8M€ en 2018 à 45,2M€ en 2019 – voir plus loin les variations par continent.

Réseau international

En 2019 de manière globale l'appui au réseau a baissé.

De plus, les subventions non affectées ont été réparties différemment entre les trois catégories d'emplois.

Les financements obtenus pour le compte du réseau ont quant à eux augmenté de façon prépondérante en 2019 (de 0,8M€ en 2018 à 13,2M€ en 2019).

FAITS MARQUANTS 2019

2019 a été une année de transition pour les opérations à l'étranger.

En effet, la décision de se concentrer sur moins de pays et d'augmenter le volume des opérations dans ces pays s'est traduite par des fermetures, des transferts et des ouvertures de bases opérationnelles dans des pays où Médecins du Monde-France était déjà présente.

Des fermetures :

En 2019, Médecins du Monde-France a cessé sa présence en Haïti, en Somalie, au VietNam et au Venezuela.

Des transferts :

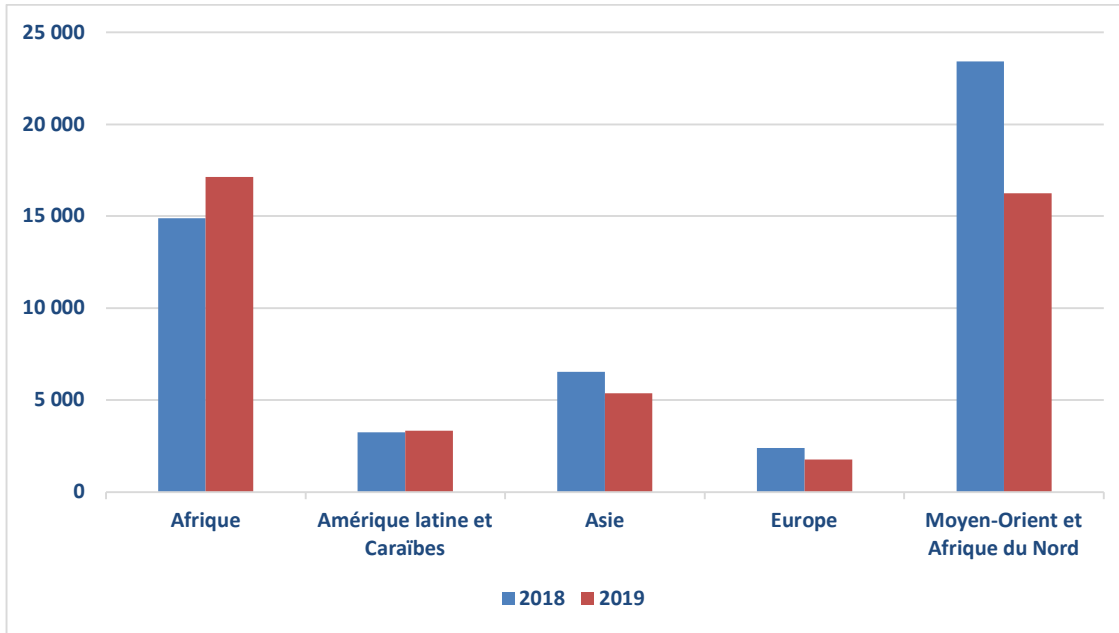
Comme indiqué plus haut MdM-France a opéré un transfert de ses activités en Syrie et en Turquie à Médecins du Monde-Turquie, devenue membre du réseau international fin 2018. Ces activités représentaient un poids très important,

ce qui explique la baisse du volume opérationnel sur le pôle Moyen-Orient et Afrique du Nord (-31%). Ce transfert a eu pour conséquence également la fermeture du pôle opérationnel à Amman à l'été 2019.

Des réorientations

La réduction des activités menées en direct par Médecins du Monde-France au Moyen-Orient n'a que partiellement été comblée par la montée en puissance des opérations dans certains pays (Nigéria, Yémen, Ouganda, RDC etc.).

**Répartition des opérations par continent* :
Hors missions exploratoires, et financements obtenus pour le compte du réseau**



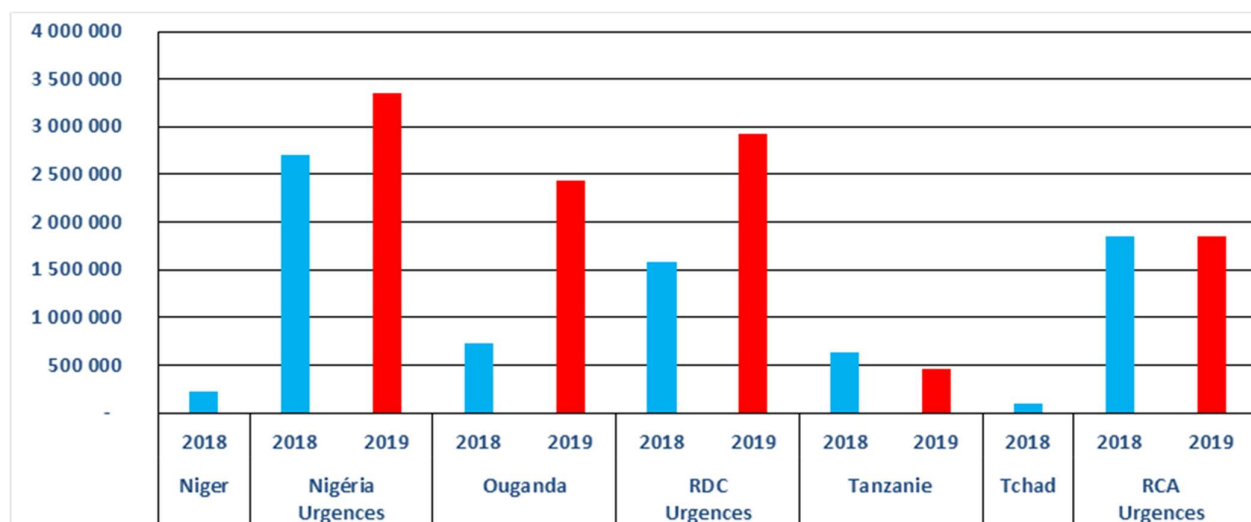
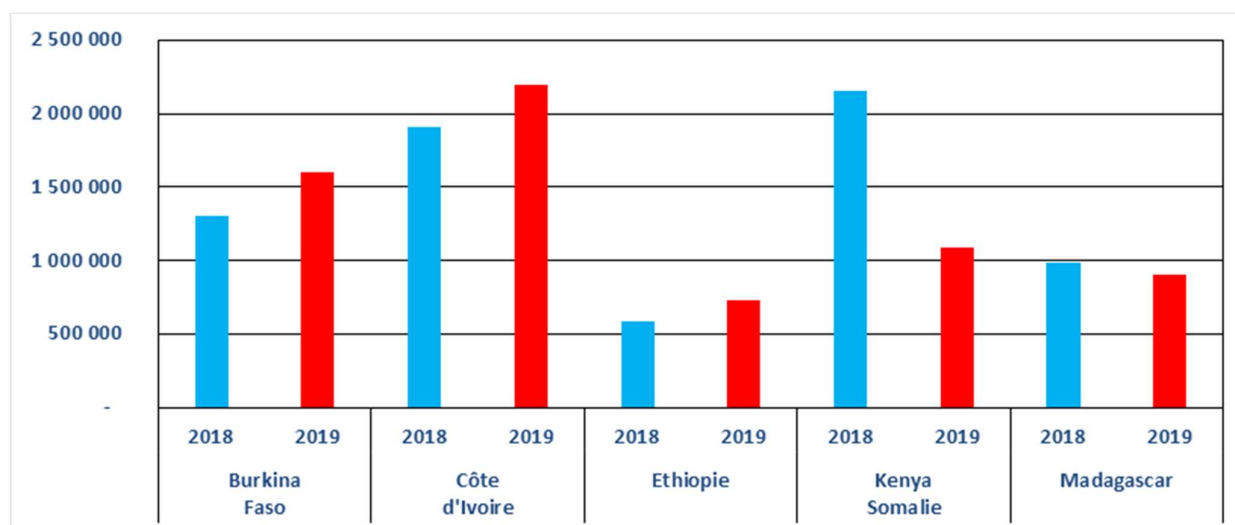
FOCUS AFRIQUE

Réalisations 2018 : 15,7M€
 Réalisations 2019 : 17,1M€

L'année 2019 a été marquée par

- Somalie : Fin du projet de santé communautaire dans le Puntland et fermeture du pays
- Ouganda : Extension du projet dans le camp de réfugiés de Bidi Bidi avec la reprise des activités de l'hôpital de Bolomoni
- Ethiopie : Démarrage d'un projet d'urgence pour améliorer l'accès aux soins de santé en région Somali en collaboration avec MDM-Allemagne
- Burkina Faso : Fin du projet SSR/GND dans la région de Djibo et démarrage d'un projet Cancer du Col de l'Utérus à Ouagadougou
- Madagascar : Fin du projet Observatoire VIH dans la région de Antanarivo
- Tanzanie : Transfert des activités du DIC au partenaire local Mukikuté
- RCA : Maintien des activités à Bangui et report à 2020 de l'ouverture du projet à Bouca
- RDC : Ouverture du projet d'urgence au Tanganyika
- Nigeria : Montée en puissance des activités à Damboa

Volume financier des opérations en €



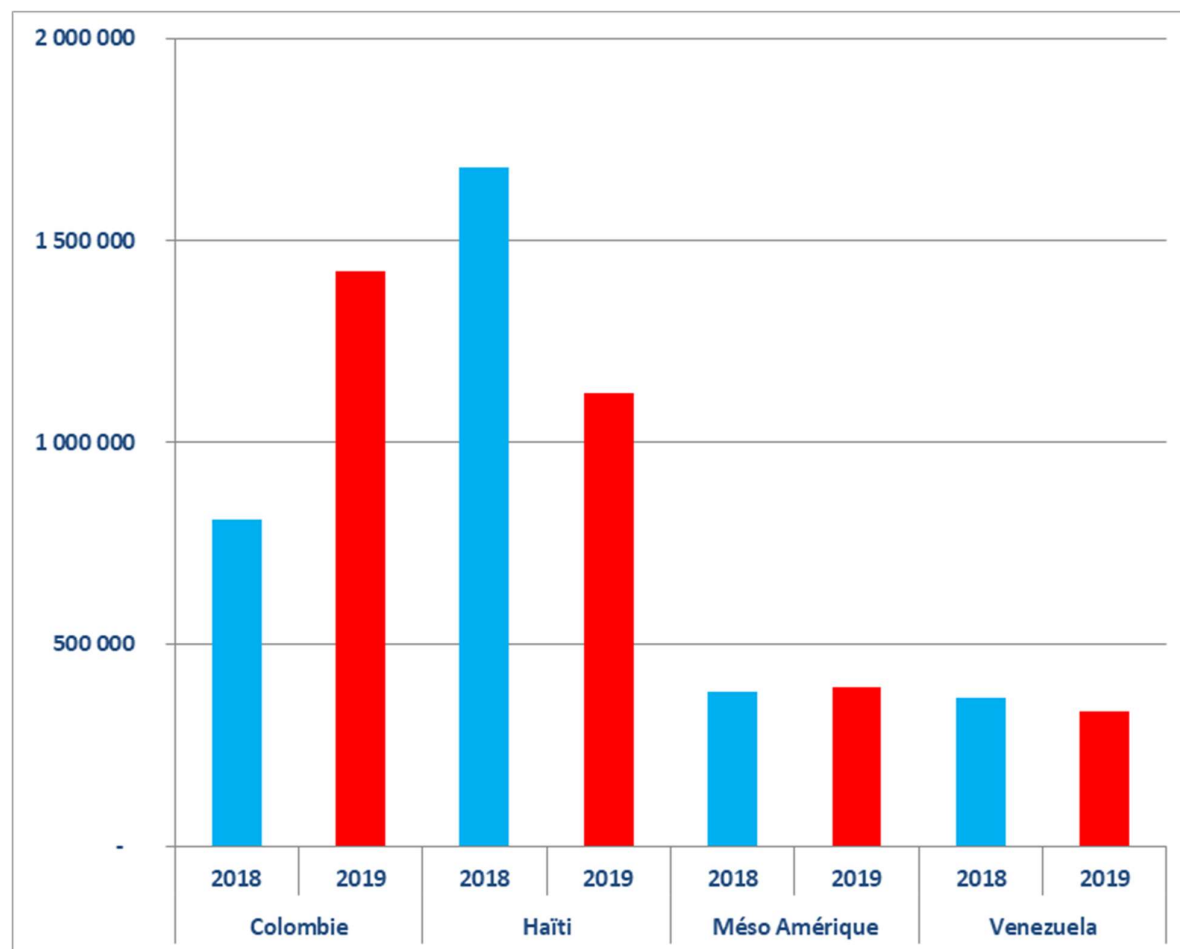
FOCUS AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

Réalisations 2018 : 3,2M€
 Réalisations 2019 : 3,3M€

L'année 2018 a été marquée par :

- Colombie : Développement des activités en lien avec la crise au Venezuela
- Haïti : Fin des projets et fermeture du pays
- Venezuela : Transfert de la mission à MdM-Espagne

Volume financier des opérations en €



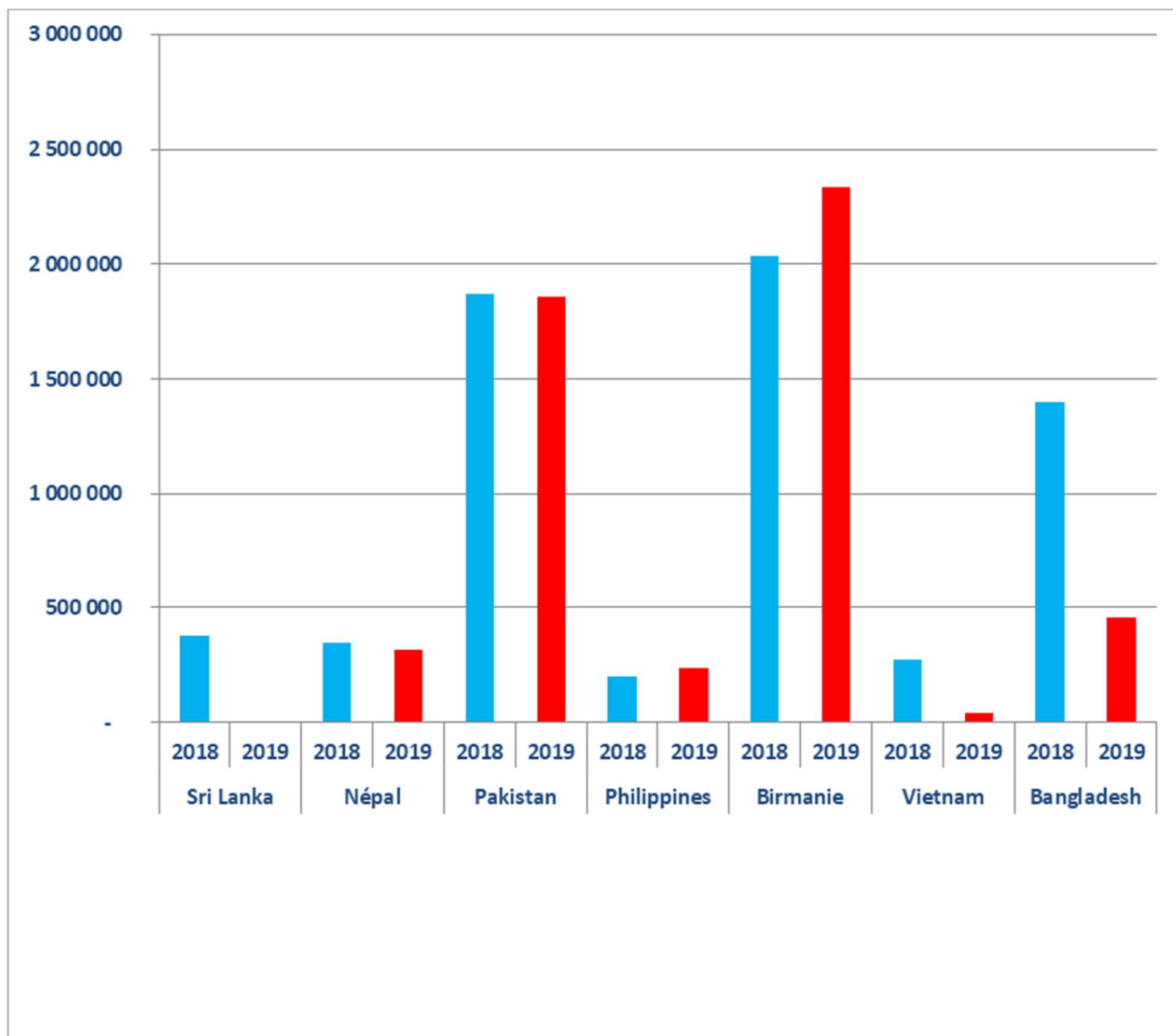
FOCUS ASIE

Réalisations 2018 : 6,5M€
 Réalisations 2019 : 5,4M€

L'année 2019 a été marquée par

- Sri Lanka : Transfert du programme Santé Sexuelle et Reproductive à MdM-Japon
- Népal : Décalage de la nouvelle phase du projet à 2020
- Vietnam : Fin du programme début 2019 et fermeture du pays

Volume financier des opérations en €



FOCUS EUROPE

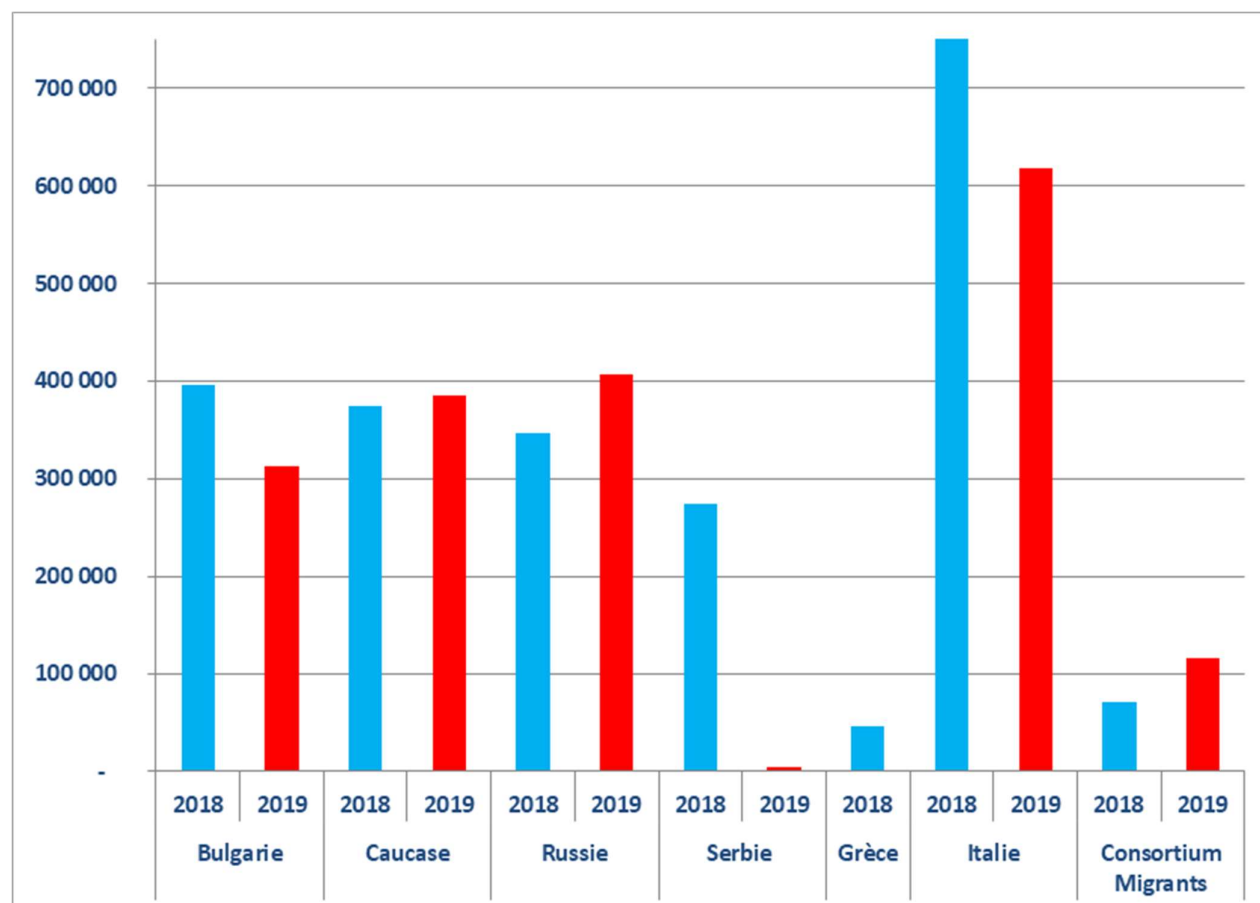
Réalisations 2018 : 2,4M€

Réalisations 2019 : 1,8M€

L'année 2019 a été marquée par

- Migrations exil droits et santé (MEDS) : Fermeture de la Serbie ; fin du projet MEDS en Bulgarie ; Italie : adaptation des activités aux financements obtenus et non obtenus
- Bulgarie : difficulté dans le recrutement et décalage d'activités
- Projet régional Caucase : décalage du démarrage des activités en Arménie

Volume financier des opérations en €



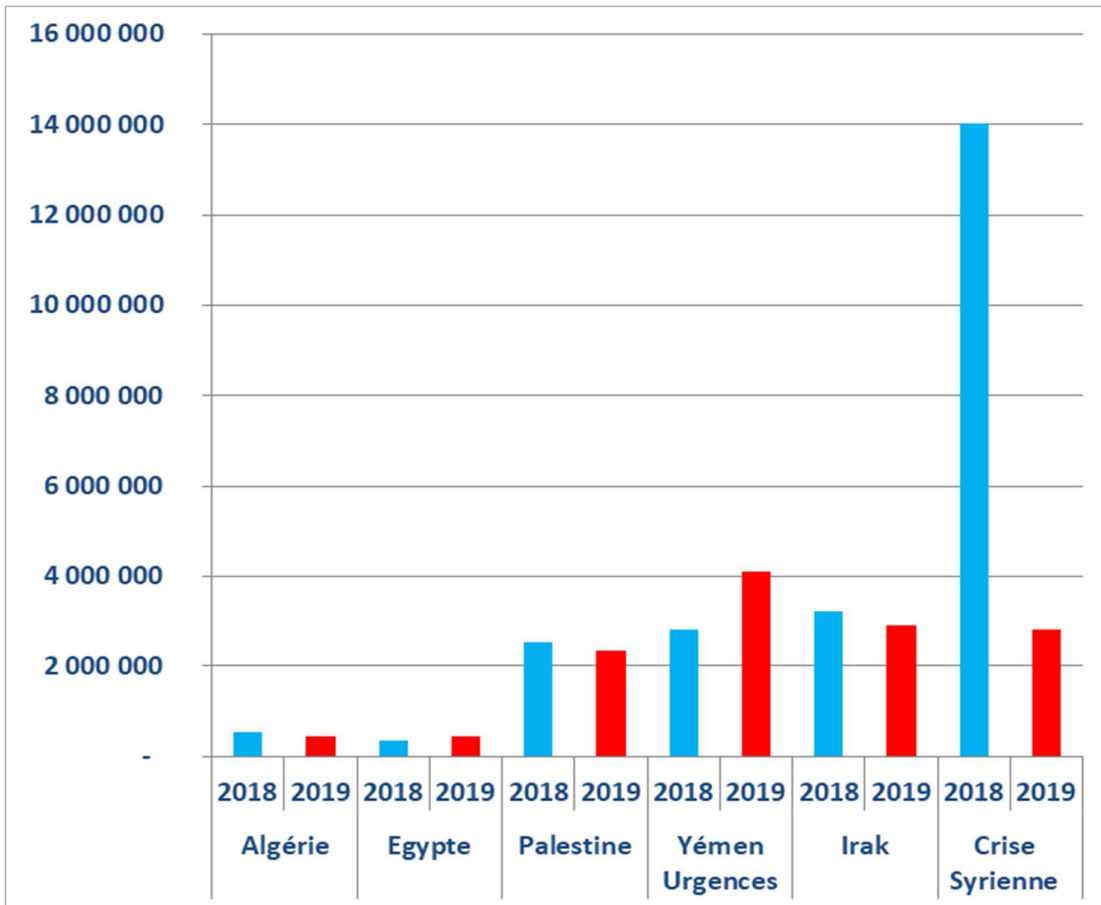
FOCUS MOYEN ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Réalisations 2018 : 23,4M€ (hors pôle opérationnel basé à Amman)
 Réalisations 2019 : 16,2M€ (hors pôle opérationnel basé à Amman et hors programmes menés en direct par le réseau)

L'année 2019 est marquée par :

- Amman : Fermeture du pôle opérationnel
- Syrie : Transfert des activités du Nord Ouest à MdM-Turquie et redémarrage des activités de MdM-France dans le Sud
- Algérie : Difficultés de mise en œuvre des activités liées à la situation politique dans le pays
- Yemen : Activités en augmentation en raison la nouvelle base opérationnelle à Aden

Volume financier des opérations en €



3.1.2 Frais de recherche de fonds

en milliers d'€	2018	2019
Frais de recherche de fonds	14 214	12 838

Les frais de recherche de fonds ont diminué en 2019 par rapport à 2018. Il y a un très gros effort d'optimisation des dépenses en 2019. De plus, le soutien à MdM-Allemagne pour développer sa collecte a diminué en 2019.

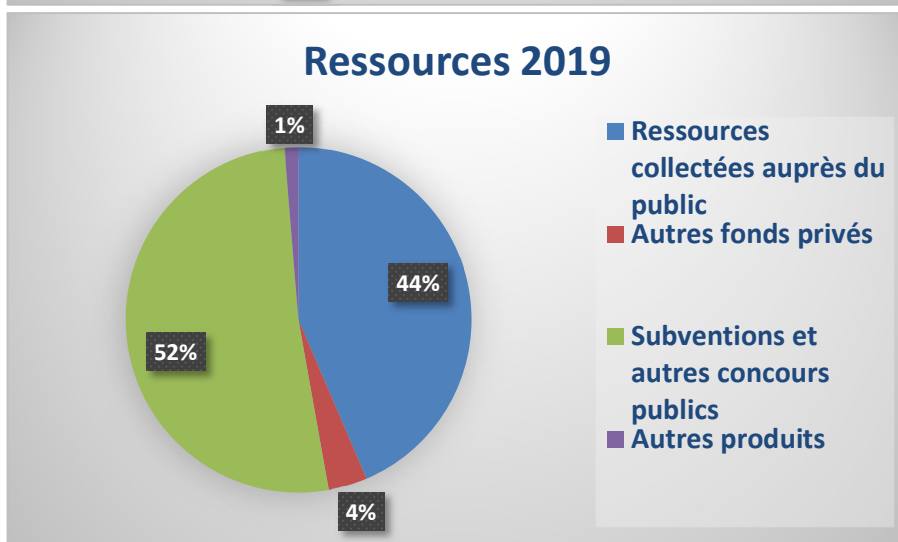
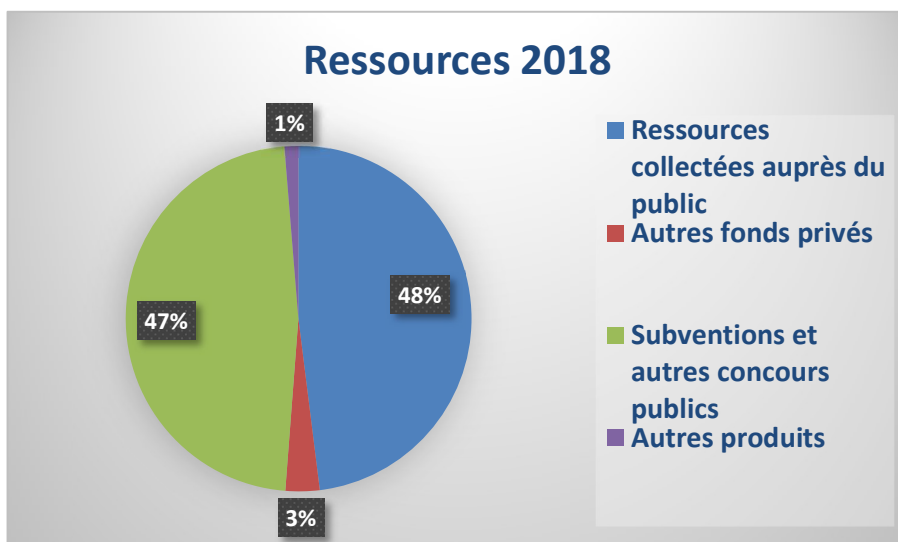
3.1.3 Frais de fonctionnement

en milliers d'€	2018	2019
Frais de fonctionnement	3 351	3 906

A périmètre constant entre 2018 et 2019, le poids des frais de fonctionnement augmente légèrement : 3,8% des emplois contre 3,4% en 2018 (+0,6M€).

A noter, nous avons créé un service d'audit interne en 2019.

3.2. LES RESSOURCES



Les ressources ont été analysées précédemment.

Il convient cependant de préciser que les subventions publiques représentent 52% des recettes, contrairement à 2018 où elles étaient en dessous de 50%. Cela s'explique principalement par les financements obtenus pour le compte du réseau.

3.3 LES INVESTISSEMENTS ACQUIS AVEC LA GENEROSITE DU PUBLIC

Selon l'application des nouvelles règles d'affectation des ressources, la générosité du public finance les investissements 2019. Ces derniers s'élèvent à 411.539€. Les amortissements correspondant à ces investissements et aux investissements 2018 se montent à 173.733€ en 2019.

Partie 3 :

Le rapport spécial sur les conventions réglementées

MEDECINS DU MONDE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989

62, rue Marcadet

75882 PARIS Cedex 18

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2019



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

MEDECINS DU MONDE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989

62, rue Marcadet

75882 PARIS Cedex 18

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2019

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTION RELATIVE A LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS, CONFORMEMENT A L'ARTICLE 261-7-1° DU CODE GENERAL DES IMPOTS : CONVENTION AVEC UN ADMINISTRATEUR (REMUNERATION DU PRESIDENT)

Personne concernée :

Dr. Philippe de BOTTON, Président de Médecins du Monde du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Nature, objet et modalités :

Les modalités de cette convention sont le versement d'une rémunération brute de :

- 52 681 euros pour le Dr. Philippe de BOTTON ayant exercé la fonction du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, conformément aux statuts de l'association et à l'approbation des membres lors de l'Assemblée Générale.

A Paris-La Défense, le 28 juillet 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel ZAHRI

Partie 4 :

Le budget pour l'exercice 2020

Emplois (en milliers d'euros)	Budget 2020	Ressources (en milliers d'euros)	Budget 2020
Missions Sociales	99 733	Ressources collectées auprès du public	47 493
Actions réalisées en France	17 897	Dons manuels	40 120
Actions réalisées à l'étranger	81 835	Legs, autres libéralités, produits sur legs et donations	5 723
Frais de recherche de fonds	14 366	Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 650
Frais d'appel à la générosité du public	13 062	Autres fonds privés	2 211
Frais de recherche des autres fonds privés	987	Subventions et autres concours publics	68 090
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	317	Autres produits	56
Frais de fonctionnement	3 809	Déficit de l'année	58
Total	117 908	Total	117 908

Commentaires sur le budget 2020

Le budget 2020 a été validé par le Conseil d'Administration (CA) du 14 décembre 2019.

Ce budget a été établi fin 2019 soit avant le début de la pandémie du COVID-19 et ne comprend pas l'impact financier éventuel de la crise sanitaire sur nos actions en France et à l'étranger.

Le budget 2020 est présenté ci-dessus sous forme de Compte d'Emploi des Ressources et décrit les activités de notre association ou « emplois » ainsi que les produits finançant ces activités ou « ressources ». Des provisions budgétaires liées aux risques de non-obtention des financements recherchés sont incluses en moins dans les ressources.

Sa construction s'est opérée à travers un processus structurant et participatif : note d'orientation stratégique 2020-2022, Commissions budgétaires, arbitrages, ...

Le budget a été construit sur 3 années (2020, 2021, 2022).

Seul le budget 2020 fait l'objet d'une approbation lors de l'Assemblée Générale (AG) 2020, les deux années suivantes seront revues de façon glissante.

Le Conseil d'Administration a décidé de présenter au vote de l'AG un budget très légèrement déficitaire.

Le résultat ressort à -0,06M€ (-0,4M€ une fois reprises les réserves pour projet associatif constituées lors des AG antérieures).

Ce budget répond aux chantiers prioritaires du CA :

- Poursuite du projet de dynamique et d'évolution de la Vie Associative
- Mise en œuvre du projet humain
- Mise en œuvre de la déconcentration/régionalisation du pilotage de nos actions sur le terrain, tant en France qu'à l'International
- Poursuite de la dynamique opérationnelle
- Poursuite de la feuille de route du réseau international
- Renforcement de l'efficacité de l'organisation et mise en œuvre du Schéma Directeur des Systèmes d'Information

Il reflète également :

- La mise en œuvre de la trajectoire opérationnelle à l'international
- Une ambition affichée de réinvestir certains terrains à l'international, notamment les grandes crises dans lesquelles Médecins du Monde n'est pas présente
- La poursuite de la recherche de financements obtenus au profit d'autres membres du réseau
- Le renforcement de la politique de diversification des bailleurs (aucun d'entre eux ne doit financer plus de 10% de nos activités au global)
- la redéfinition des process financiers avec l'objectif de mettre en place un nouveau progiciel de gestion (ERP) en 2021
- La volonté de faire davantage financer notre siège par les bailleurs, en négociant lorsque c'est possible la prise en compte de frais de coordination et de frais de siège directement imputable au projet lors de chaque dépôt de projets.
- La maîtrise des RH, au siège notamment.

Emplois du budget 2020

Les comparaisons ci-dessous s'effectuent entre le réalisé 2019 et le budget 2020.

Le budget 2020 prévoit une croissance de plus 16% en pourcentage et de 16M€ entre le réalisé 2019 (102M€) et le budget prévisionnel 2020 (118M€)

Le budget traduit la croissance des actions réalisées en France et à l'étranger (soit directement soit via les financements obtenus pour le compte du réseau international).

Missions sociales :

Ainsi, le volume des missions sociales présenté au budget 2020 est-il de 99,7M€ (en croissance de 15M€ par rapport au réalisé 2019 qui s'élève à 84,8M€).

Le ratio des missions sociales par rapport au total des emplois ressort à 84,6% contre 83,5% au réalisé 2019.

Les Missions Sociales France se développent et représentent un volume financier de 17,9M€ en 2020 contre 15,4M€ au réalisé 2019 (+16%).

Les Missions Sociales à l'étranger sont en augmentation significative par rapport au réalisé 2019 (+18%), du fait de la progression des activités menées directement par MdM-France avec une stabilisation des financements obtenus pour le compte du réseau.

Frais de recherche de fonds :

Les frais de recherche de fonds passent de 12,8M€ au réalisé 2019 à 14,4M€ au budget 2020. Un mix d'investissements a été validé pour 2020, notamment en promouvant des leviers innovants.

Frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement restent stables (-0,1M€) à 3,8M€ au budget 2020. Leur poids cependant passe de 3,8% des emplois au réalisé 2019 à 3,2% au budget prévisionnel 2020.

Ressources du budget 2020

Les recettes issues de la générosité du public progressent de 16% (47,5M€ au budget 2020 contre 44,7M€ et au réalisé 2019). Cette progression est notamment liée aux legs qui ont connu une année très défavorable en 2019.

Les subventions publiques sont en forte progression entre le réalisé 2019 et le budget 2020 (68,1M€ au budget prévisionnel 2020 contre 52,9M€ au réalisé 2019), soit +28% (à comparer avec les +33% entre le réalisé 2018 et le budget 2019). Elles suivent la croissance des opérations.

Conclusion sur le budget 2020

Ce budget 2020, quasi à l'équilibre après prise en compte des réserves pour projets associatifs constituées lors des AG 2016, 2018 et 2019, traduit la stratégie de l'Association et sa volonté de

- Renforcer les opérations France
- Appliquer la trajectoire opérationnelle à l'international qui se traduit par une croissance importante des missions
- Continuer la diversification des bailleurs pour garantir son indépendance financière
- Maintenir ses fonds propres et asseoir sa solidité financière au regard de l'importance de sa croissance globale.
- Poursuivre le renforcement du réseau international.



SOIGNE
AUSSI
L'INJUSTICE

MÉDECINS DU MONDE

62, rue Marcadet 75018 Paris
Tél. 01 44 92 15 15
Fax. 01 44 92 99 99
medecinsdumonde.org